

Fiches d'interprétation

Chassignolles

Saint-Gaultier

Le Blizon

Saint-Valentin

Mérigny

Varennnes-sur-Fouzon

FICHES D'INTERPRETATIONS

Définition.

Si les caractères fondamentaux sur lesquels reposent les unités paysagères du département ne sont pertinents qu'au sein des grandes Entités Géographiques, les caractères fondamentaux sur lesquels reposent les qualités paysagères sont essentiellement pertinents au sein des entités de Lieux ou de Sites. L'Unité Paysagère donne le diapason et assure la cohésion. C'est néanmoins sur le plus petit dénominateur commun, le Lieu (géographique), que repose la qualité. Le Lieu peut improviser, se démarquer ou se fondre dans la masse ; en aucun cas il ne peut, sans danger, nier le sens, le tempo et le rythme sur lequel bat le territoire.

Les fiches «Actions», définies comme des supports à facettes, utilitaires, pédagogiques, communicantes, à destination des intervenants et co-gestionnaires des paysages ne sont possibles, dans le département de l'Indre, qu'à l'échelle des Lieux géographiques ou des Sites. Dans le cadre de l'Atlas des Paysages de l'Indre, ces fiches sont proposées comme des fiches d'interprétations projectuelles des paysages. Elles montrent comment une démarche d'approche, basée sur l'étude et le respect des «sens» du Lieu, de ses domaines d'appartenance et du «jeu» de ses motifs, permet de poser les termes de problématiques paysagères pertinentes, pragmatiques et durables.

Les fiches sont décomposées en quatre feuilles correspondant à quatre «moments» importants de toute démarche en perspective de projet pour le Paysage.

- 1) Voir.
- 2) Regarder
- 3) Comprendre
- 4) Projeter

Un paysage, d'abord se reconnaît, puis il se connaît pour enfin naître ...

Voir

Reconnaître l'extraordinaire pour s'émouvoir de l'ordinaire.

Le premier temps de la démarche, intitulé «Voir» invite à l'attention «subjective»* portée au territoire, il invite à reconnaître le paysage.

Il s'agit, à travers un parcours sensible, de prendre «possession» du territoire et de se laisser «(é)-mouvoir» par le paysage. Il s'agit d'exprimer l'extraordinaire pour mieux s'émouvoir de l'ordinaire. Cette première enquête sur le terrain permet de découvrir les caractéristiques essentielles et spécifiques du paysage.

Cette enquête consiste en des relevés sous forme de notes, photos, dessins ou collectes diverses ayant pour but d'une part l'évaluation des potentialités paysagères des lieux (la recherche des motifs d'intérêts paysagers), et d' autre part l'élaboration d'un état des lieux en matière de paysage.

** La reconnaissance n'a rien à voir avec un état des lieux objectif : les documents exprimant les motifs de paysages reconnus sont «suggestifs» et non point «directifs». C'est pourquoi, par exemple, les photos ne sont localisées que «pour mémoire». Toute autre indication plus précise serait parfaitement abusive et risquerait d'emprisonner le regard d'autrui.*

Regarder

Les motifs d'intérêt paysager et leurs enchaînements.

Le deuxième temps de la démarche, intitulé «Regarder», invite à la découverte paysagère. Il s'agit d'exploiter les données sensibles préalablement recueillies. Cette étape classe les motifs d'intérêt paysagers selon les trois critères suivants :

- les motifs emblématiques : ceux qui ont capacité à focaliser l'intérêt et à le diffuser.
- les motifs de la charpente paysagère : ceux qui forment le substrat du paysage.
- les motifs de détails : ceux qui, sans être indispensables, confèrent aux sites et aux lieux une ambiance particulière.

Ensuite, ces motifs sont observés par sites ou lieux et regroupés en «domaines» d'appartenances. En termes de paysage, la notion de lieu commence avec la notion de «domaine» (auquel le lieu appartient) et induit un «sens» à travers un référent fondateur, soit naturel, soit culturel : par exemple le domaine de la rivière, le domaine de la forêt, le domaine du village, le domaine de la route etc...

La notion de lieu peut se décliner en une multitude d'échelles. La définition des domaines d'appartenance et par conséquent la lisibilité, géographique à minima, des lieux est un enjeu majeur dans toute problématique paysagère.

L'occupation des lieux

Le Droit des Sols ne prenait que très rarement en compte la notion de Lieux. La nouvelle loi qui a transformé le Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme semble confondre les dangers de la «Colonisation» des Lieux avec les dérives de l'Urbanisme. Il est certain que les questions de l'habitat ont un poids considérable sur le paysage, mais elles ne sont pas les seules. L'identité (l'esprit) des Lieux, qui est à la base de la dimension paysagère, peut être gravement atteinte par bien d'autres causes. Quelles que soient les causes, le principal danger est l'absence de réflexion ayant pour dénominateur commun la notion de Lieux et d'Esprit des lieux. La prise en compte de la notion de Lieux s'oppose de fait à la banalisation : à travers le Lieu, l'espace n'est plus une «Zone», ni un blanc vide de sens, mais un substrat vivant, tributaire de son passé et garant de son futur. Les lieux ne s'occupent pas impunément, mais se traitent avec obligeance.

Comprendre

Comprendre l'ordinaire pour augmenter l'extraordinaire.

Le troisième temps de la démarche, intitulé «Comprendre», invite à apprendre des éléments qui se composent en paysage : comprendre l'ordinaire pour augmenter l'extraordinaire.

Si l'on apprend à connaître les éléments qui composent un paysage en oubliant l'art, l'imaginaire ou la poésie, on ne rencontre que de la géographie, du territoire, du «pays», mais pas de paysage. Néanmoins, il n'est pas de paysage possible sans l'ordinaire du substrat, sans la géographie ou le «pays».

Par la «connaissance», les capacités paysagères des lieux se trouvent enrichies. La connaissance augmente la portée de l'émotion, multiplie les potentialités de l'imaginaire, décuple la puissance des résonances et des correspondances.

Comprendre, c'est mettre en relation. Il s'agit là, de s'attacher à comprendre les principales logiques naturelles et culturelles qui sous-tendent les motifs d'intérêt paysagers et les domaines d'appartenances.

Comprendre le paysage d'un territoire, c'est comprendre les «sens» de la géographie (physique et humaine) de ce territoire. Le «sens» de la géographie c'est d'abord le relief, ses formes et orientations et surtout son sens dynamique. Le relief actuel est la résultante de puissantes forces dont la genèse est encore «sensible» et lisible. Le paysage se nourrit de cette sensibilité là, à condition qu'elle soit lisible.

Projeter

Un paysage naît s'il motive...

Le quatrième temps de la démarche, intitulé «projeter», invite à l'interprétation des «mouvements» du territoire et à déterminer les enjeux pour le Paysage. La confrontation entre les dynamiques contemporaines d'évolution anthropique et les dynamiques naturelles et historiques met en relief les enchaînements en cohérence ainsi que les «risques» de ruptures de continuité.

La motivation paysagère provient de la reconnaissance d'une harmonie dans la confrontation des actions de l'homme sur la nature du territoire qu'il occupe. Le paysage naît de l'esthétisation des formes issues de ce rapport harmonieux.

Le premier niveau de la confrontation entre l'homme et la nature est celui des dynamiques d'évolution. Il ne s'agit pas d'évaluer un paysage à l'aune des surfaces occupées par l'évolution de telle ou telle forme sur le territoire, mais bien au delà, il s'agit d'évaluer les capacités de telle ou telle forme à évoluer en prenant et en donnant du sens au territoire.

Un paysage ne naît que s'il motive, autrement dit, un paysage n'est possible que dans la mesure où le territoire est capable d'é-mouvoir, de placer dans un mouvement harmonieux.

Projeter, c'est anticiper et participer à un mouvement qui tend vers l'harmonie.

BOISCHAUT MERIDIONAL

Chassignolles



Une ferme au Breuil Tidaut.



La silhouette de Chassignolles.



Les arbres accompagnent la route.



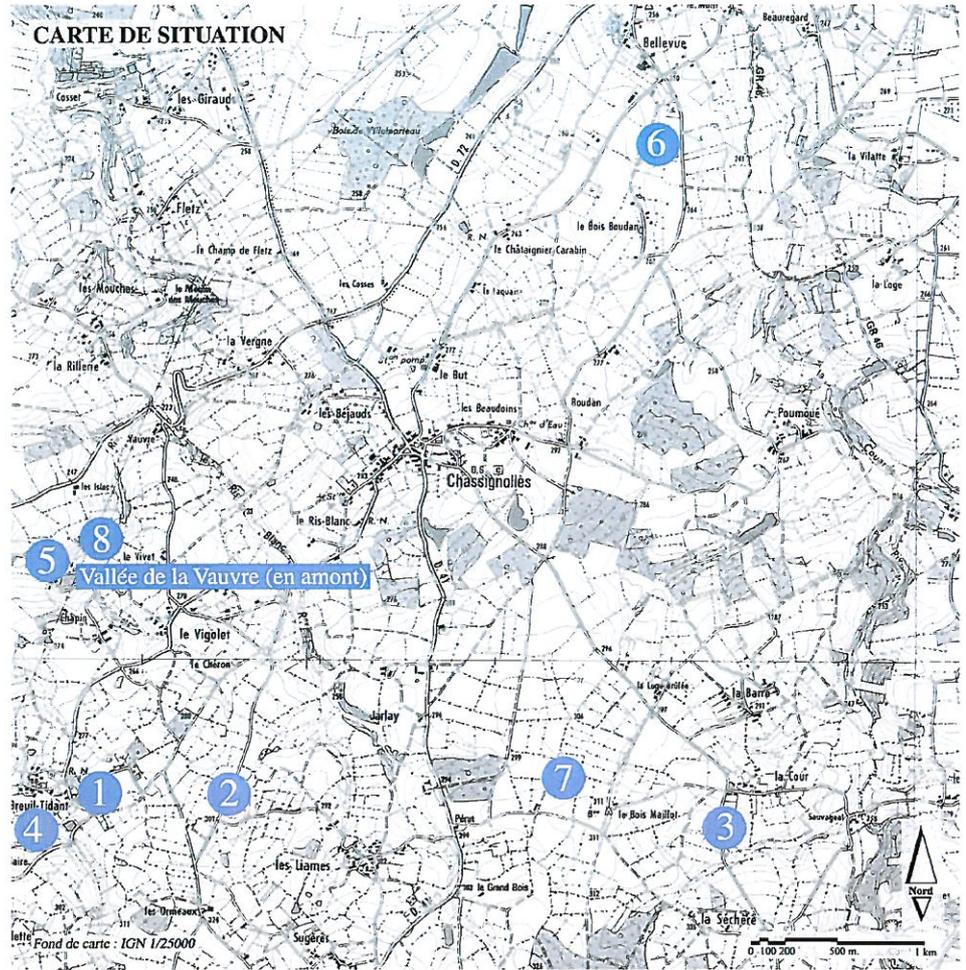
La route reliant la Claire au Breuil Tidaut.



Le fond de la vallée de la Vauvre.



Grandes parcelles cultivées au nord de Chassignolles.



Bouchures et alignement d'arbres.



La vallée de la Vauvre, très encaissée.

Reconnaître l'extraordinaire pour s'émouvoir de l'ordinaire
Prendre possession du territoire, découvrir les caractéristiques essentielles et
spécifiques du paysage et se laisser «(é)-mouvoir».

Voir 1

BOISCHAUT MERIDIONAL

Chassignolles

LEGENDE

Les domaines

	Domaine du bocage
	Domaine des cultures
	Domaine de l'eau
	Domaine de la forêt
	Ensemble bâti cohérent
	Éléments bâtis disparates
	Domaine des vergers, vignes et potagers

Les motifs

	Motif végétal remarquable
	Motif d'intérêt lié à l'eau
	Motif d'intérêt lié au bâti



Le paysage de Chassignolles est fortement dépendant du **domaine du bocage** dont le motif emblématique reste l'arbre. Il est le module d'un réseau dense de cloisons semi-transparentes, mises en scène par un relief chaoté dicté par le **domaine de l'eau**.

Celui-ci, étroit mais extrêmement ramifié, est lui-même intimement imbriqué dans le domaine du bocage. En effet, les prairies humides des fonds de vallées, longs couloirs cloisonnés de haies et délimités par des versants abrupts, vallons et talwegs dont les dépressions marquent certaines prairies font partie intégrante du domaine de l'eau.

Les deux principales rivières forment de véritables colonnes vertébrales le long desquelles s'accrochent la plupart des éléments du **domaine du bâti**. Ceux-ci sont à leur tour, le centre, le cœur (à des échelles diverses) d'un schéma radioconcentrique et rayonnant impliquant plusieurs éléments : les vergers et potagers qui ceinturent les hameaux et villages. Le réseau des haies qui prend le hameau ou le village pour centre et enfin, les routes et chemins rayonnants qui représentent à eux seuls un domaine spécifique.

Domaines du bocage, de l'eau et du bâti jouent donc un jeu d'interaction et de dépendance prédominant à l'identité du Boischaud Sud. Cette mise en scène est réhaussée par un relief créant de multiples horizons qui permettent l'exhibition et l'interaction des motifs.

C'est pourquoi, le domaine des cultures ouvertes se présente presque comme un autre monde, accolé mais sans lien réel.



A la Sèche, une imbrication très subtile entre les aires (bâti, bois, prairies...)



La route délimite un domaine à elle-seule (environ de Poumoué).



Le domaine de la Vauvre, le domaine cultivé cers les Grauds, délimité par les versants abrupts.

Classer les motifs d'intérêt paysager et les regrouper en «domaines» d'appartenance. La notion de domaine induit un sens à travers un référent naturel ou culturel : le domaine de l'eau, du village...

Regarder 2

BOISCHAUT MERIDIONAL

Chassignolles



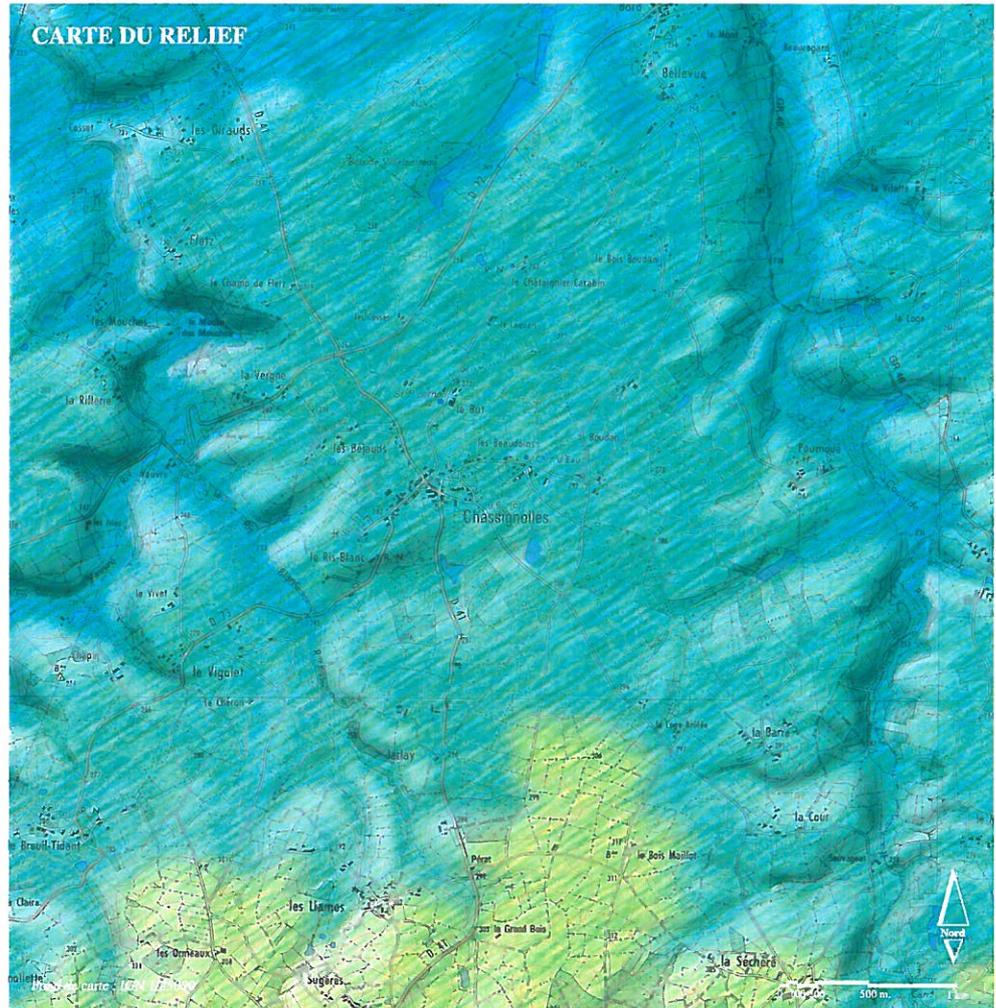
Le réseau hydrographique se ramifie et s'encaisse avant l'ouverture de la dépression liasique...



...Il donne une grande richesse au relief.



Vignes et cabanes de vignes dans le secteur cultivé



Géologie

Chassignolles est situé en limite des derniers terrains cristallins et cristallophylliens du Massif Central : ceux-ci forment les collines les plus élevées du sud. Ils se prolongent vers le nord par une nappe de matériaux détritiques (sables et grès grossiers issus de l'érosion) qui se sont épanchés dans la dépression liasique qui sépare le Massif Central des couches sédimentaires qu'il a soulevées.

Les modifications du substrat sont peu sensibles sur l'interfluve, entre Couarde et Vauvre. Les vallées expriment davantage la nature des roches traversées : le réseau hydrographique, simple et peu profond dans les gneiss des hauteurs se ramifie et s'encaisse dans les migmatites avant d'adopter des formes de plaine dans la dépression liasique : larges fonds de vallée tapissés d'alluvions fluviales.

Occupation du sol

La géologie très particulière du secteur n'a pas d'incidence lisible sur le terrain : la prédominance des prairies est actuellement très marquée. Seule la dépression liasique, enrichie d'épaisse alluvions est très nettement investie par la céréaliculture. Ces secteurs de cultures restent émaillés de vignes, petites parcelles familiales souvent

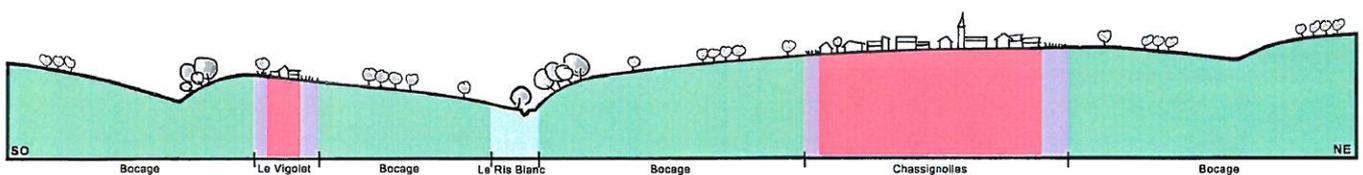
accompagnées de vergers.

En dehors de quelques versants boisés, les vallées ne créent pas de changement significatif de l'apparence du bocage. Les prairies humides restent cloisonnées. Par contre, la structure du bocage se modifie aux abords des villages et des hameaux. Le phénomène est particulièrement lisible aux alentours de Chassignolles. A l'est, juste avant de pénétrer dans le secteur cultivé, les parcelles sont très étroites et organisées selon plusieurs couches enroulées autour du territoire du village.

L'habitat est très nettement concentré sur les rebords des plateaux qui séparent les rivières. Le cœur des plateaux eux-même restant relativement désert.

Dynamique en cours

Le canton de la Châtre auquel appartient Chassignolles a une démographie relativement stable, le solde naturel négatif étant compensé par un solde migratoire positif. A Chassignolles il y a suffisamment de jeunes parmi les nouveaux arrivants pour que la commune échappe au vieillissement constaté sur le canton et, d'une façon plus générale, sur le département.



*Il n'est pas de paysage sans substrat, sans géographie.
Comprendre, c'est mettre en relation les logiques
naturelles et culturelles qui sous tendent le paysage.*

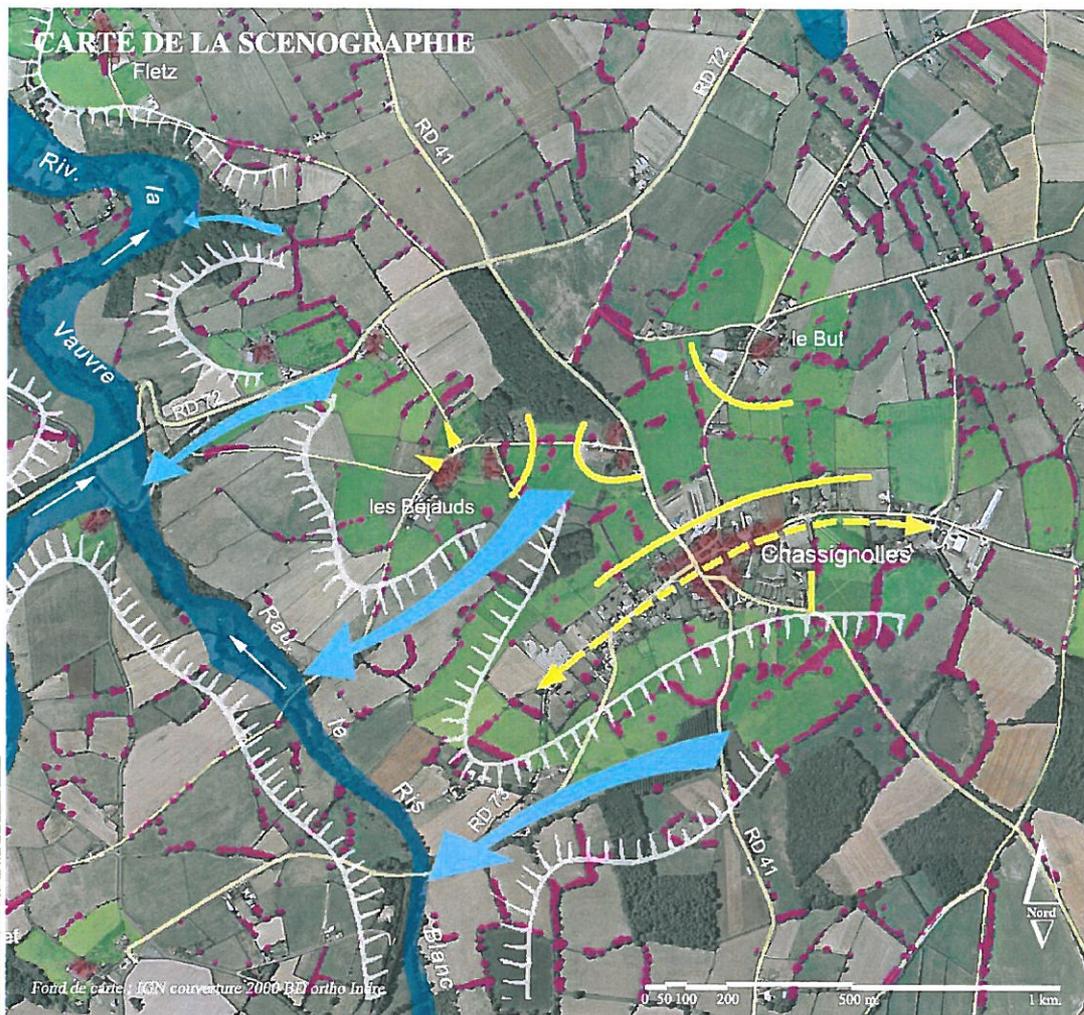
Comprendre 3

BOISCHAUT MERIDIONAL

Chassignolles

LEGENDE

-  Espace de faire valoir de l'eau
-  Espace de faire valoir du bâti
-  Espace ou élément à survaloriser
-  Noyau urbain ancien
-  Dynamique de vallon
-  Dynamique d'extension urbaine
-  Front urbain à stabiliser
-  Dynamique d'éperon ou de terrasse
-  Circulation remarquable



Survaloriser le schéma cloisonné et rayonnant, structure archéologique du paysage

Survaloriser les alignements d'arbres et les haies

Les alignements représentent le motif identitaire du secteur, plus encore, peut être, que les bouchures qui ont essentiellement un aspect graphique. Les arbres dessinent des parois (s'inscrivant parfois dans un modèle radio-concentrique), délimitent des lieux, offrent un gabarit, une échelle de hauteur. Sur eux reposent l'aspect intime, les sentiments d'immersion, ressentis au cœur du domaine du bocage. L'arbre et, dans une moindre mesure, la bouchure doivent devenir les éléments immuables, permanents d'un paysage qui risque de subir des modifications : remembrements, nouvelles occupations du sol, etc...

Le système cloisonné, dense qu'ils dessinent possède en effet une grande capacité d'absorption de dynamiques agricoles ou urbaines. Les alignements d'arbres ne sont pas présents à l'état de traces. Ce sont des structures qui possèdent encore tout leur sens et qu'il ne faut surtout pas diluer, clairsemer. Ce cloisonnement assure au pays de Chassignolles sa faculté à «faire paysage» par le biais de deux motifs reconnus ou en voie de reconnaissance : la haie et l'alignement d'arbres.

Préserver la structure en noyau des villages et hameaux

La répartition et l'agencement des hameaux et villages est souvent très lisible : la rencontre entre la rivière et ses nombreux vallons donne naissance à des micros reliefs en éperon dont chacun est investi par un noyau bâti, centre d'un système parcellaire et d'un réseau de circulation. L'urbanisation actuelle, souvent réalisée au gré des opportunités foncières tend vers une jonction de certains noyaux brisant l'identité de ces ensembles composés et cohérents. La lecture et la prise en compte des structures identitaires permet de réaliser une urbanisation en accord avec la scénographie et l'esprit des lieux.



Un hameau sur le bord d'un relief dominant la vallée du Ris Blanc.

S'appuyer sur les structures existantes pour unifier l'urbanisation

Les structures existantes (alignements, bouchures, routes ou chemins actuels) présentent un atout majeur : elles peuvent offrir un cadre et une unité aux constructions neuves qui n'ont pas toujours de grande valeur architecturale.



Les arbres et les bouchures donnent une unité à l'urbanisation pavillonnaire de Chassignolles.



Élément «parasitaire», sans logique paysagère (Fletz).

Survaloriser les routes

Leurs proportions harmonieuses (rapport d'égalité entre les accotements et le ruban de circulation) ne les réduisent pas à de simples éléments fonctionnels, elles participent à l'identité du paysage et incitent à la découverte et la contemplation. Elles représentent un enjeu important, menacé par les requalifications : bande de roulement surdimensionnée et accotement réduits ou inexistant.



Les croisements créent de véritables lieux (environs de Boudan).

Interprétation des mouvements du territoire et détermination des enjeux. Confrontation des dynamiques anthropiques et naturelles afin de mettre en relief les cohérences et les risques de ruptures de continuité.

Projeter 4

BRENNE

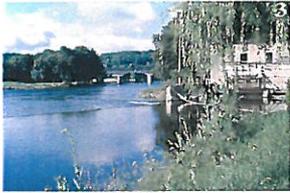
St Gaultier



Vallon au Sud de Thenay.



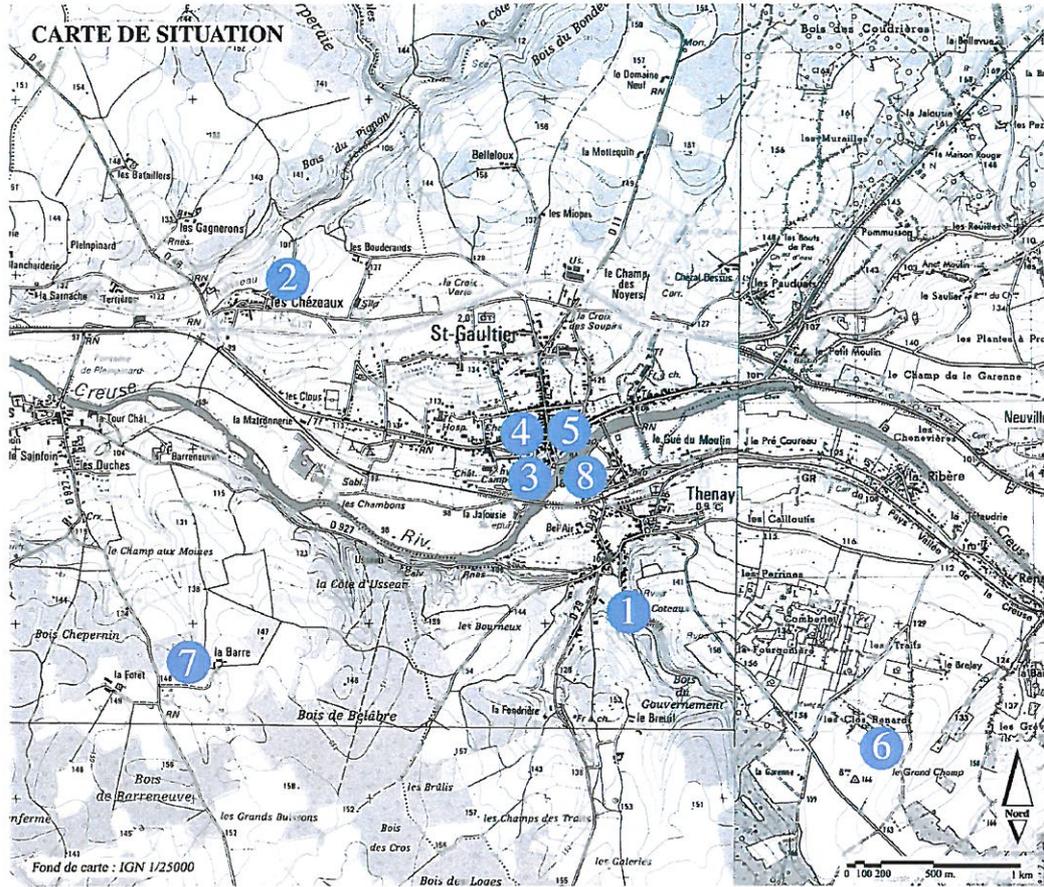
Les Chéreaux.



La Creuse à St Gaultier.



Une rue à St Gaultier.



La Creuse et sa plaine alluviale depuis St Gaultier.



Plateau Sud et coteaux au nord de la Creuse.



La Barre.



Façade Sud de St Gaultier.

Reconnaître l'extraordinaire pour s'émouvoir de l'ordinaire
Prendre possession du territoire, découvrir les caractéristiques essentielles et
spécifiques du paysage et se laisser «(é)-mouvoir».

Voir 1

BRENNE

St Gaultier

LEGENDE

- Les domaines**
-  Domaine du plateau cultivé
 -  Domaine de l'eau
 -  Domaine de la forêt
 -  Ensemble bâti cohérent
 -  Eléments bâti disparates
 -  Domaine des potagers et vergers
- Les motifs**
-  Les lisières
 -  Motif d'intérêt lié à l'eau
 -  Motif d'intérêt lié au bâti
 -  Motif végétal remarquable

La vallée de la Creuse autour de St Gaultier est le lieu de rencontre entre la «Brenne du dessus», le domaine du plateau et la «Brenne du dessous» la vallée elle-même.

Le domaine de l'eau

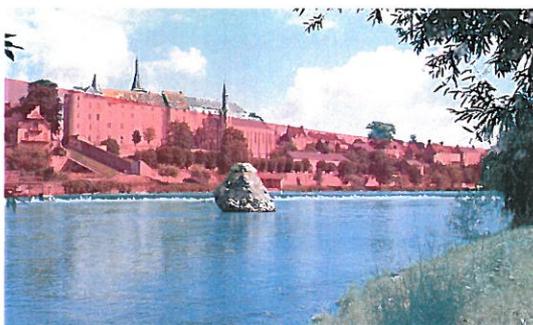
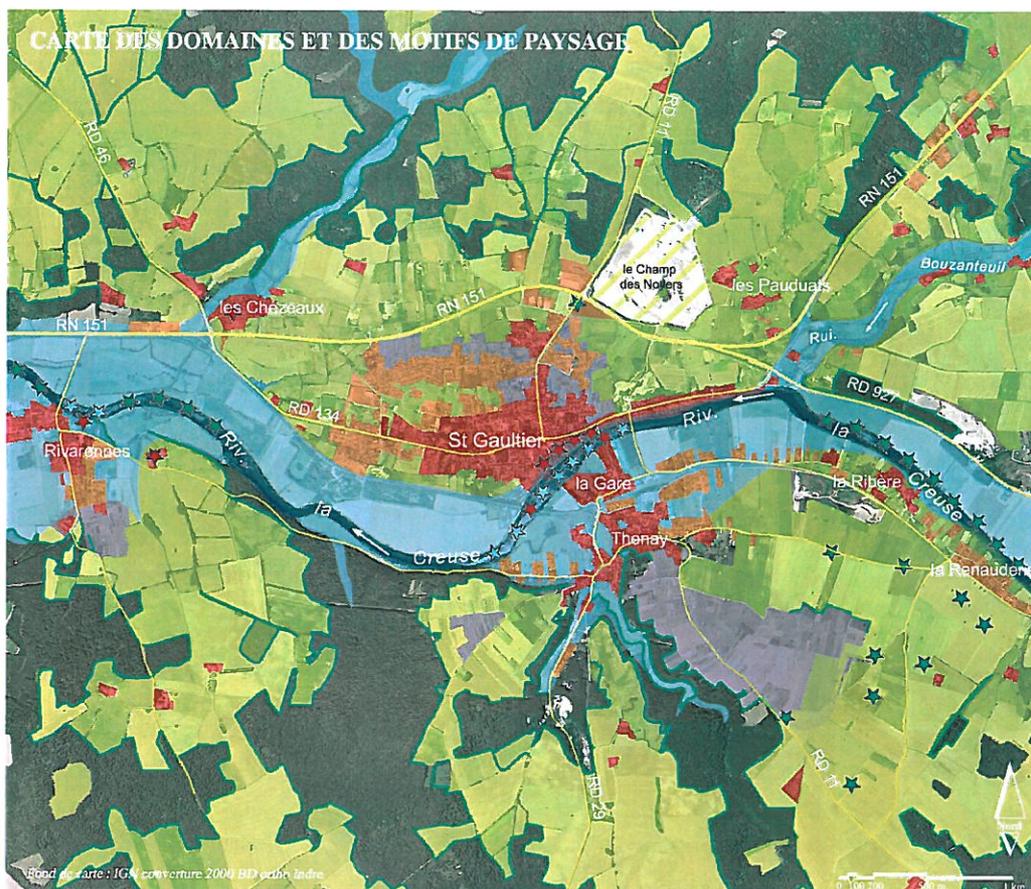
La Creuse et sa plaine alluviale forment un motif de charpente majeur, et constituent la partie la plus spectaculaire du domaine de l'eau. Le cours d'eau en lui-même reste relativement confidentiel en dehors des «cartes postales» de St Gaultier ou Rivarennes. Deux motifs de paysage sont pourtant garants de l'identité de la Creuse : sa majestueuse ripisylve et sa plaine alluviale. Les vallons secondaires alimentent la Creuse, moins spectaculaires, n'en sont pas moins des éléments importants de la charpente paysagère. Ils tissent un lien solide entre plateau et vallée, entre «Brenne du dessus» et «Brenne du dessous». Symboliquement très forts, ils sont de véritables racines, ancrées dans le plateau, qui alimentent la vallée.

Le domaine du plateau cultivé

Le domaine du plateau Brennou est en grande partie cultivé. Il joue le rôle d'une scène de théâtre aux courbes fluides sur laquelle s'animent différents motifs de paysage. Des boisements délimitent de vastes «poches» de champs ou de prairies. Si ce plateau n'a pas le même visage que la Brenne aux «mille étangs», il constitue une transition menant depuis une vallée très anthropisée vers un coeur de plateau plus mystérieux.

Le domaine bâti

Si les vallons assurent un lien, les éperons, falaises, coteaux et villages mettent en scène l'articulation entre les deux Brennes. En effet, les villages du domaine bâti se concentrent aux abords de l'articulation entre le plateau et la vallée. La façade sud de St Gaultier est un motif emblématique : mise en scène de la rencontre entre la terrasse sur laquelle la ville s'accroche et le cours d'eau qu'elle surplombe. Une seconde vague d'urbanisation a investi de façon moins cohérente mais très lisible une seconde terrasse.



Façade Sud de St Gaultier sur la Creuse.



La Creuse, la plaine et le coteau.



Éléments de faire-valoir des Chéreaux.



Le plateau cultivé et ses bois.



Autour de la RN151.

Classer les motifs d'intérêt paysager et les regrouper en «domaines» d'appartenance. La notion de domaine induit un sens à travers un référent naturel ou culturel : le domaine de l'eau, du village...

Regarder 2

BRENNE

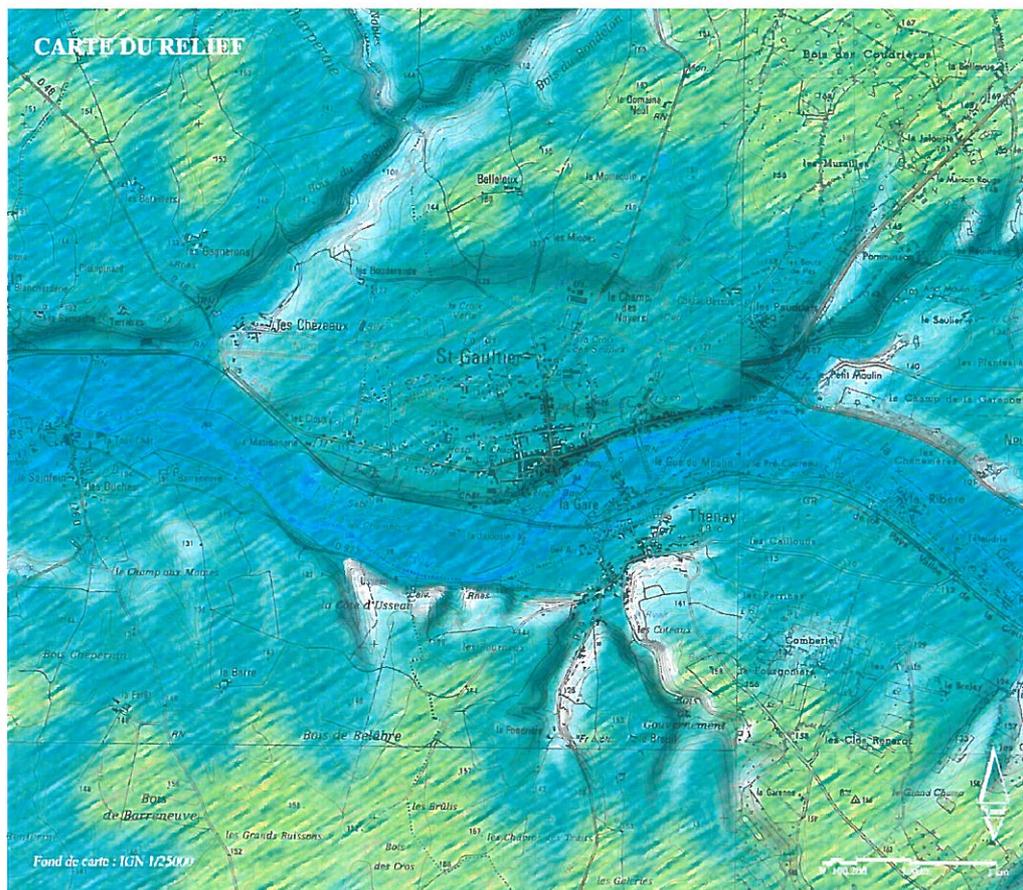
St Gaultier



La Creuse naturelle ou parée d'architecture.



La plaine alluviale et le coteau.



Le plateau cultivé.



Géologie

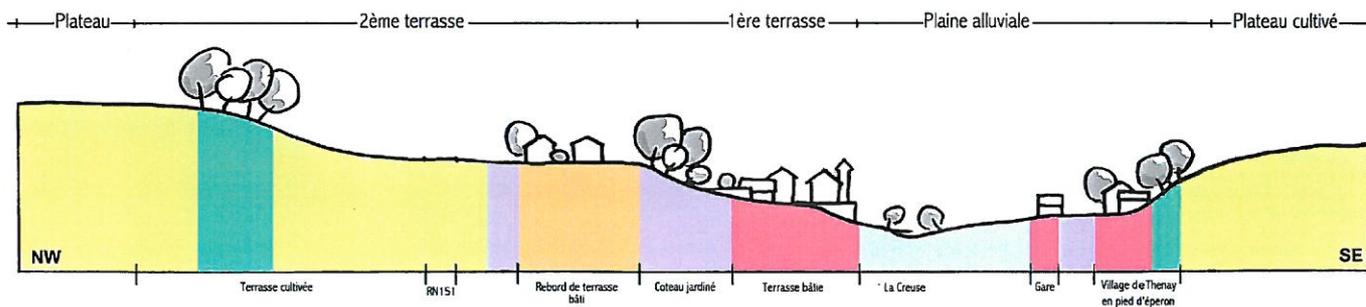
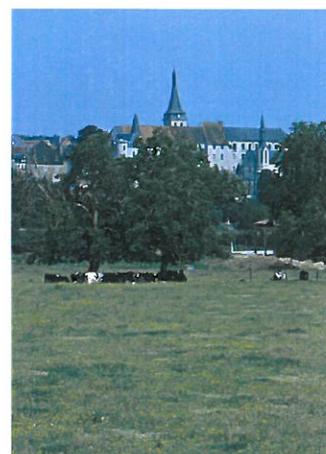
La rivière a creusé sa vallée dans le substrat jurassique. Localement les affleurements soulignent les hauts de versants et les rebords de terrasses. Quelques carrières ont été ouvertes dans ces bancs calcaires (chaux grasse). Le fond de vallée, plat et large est bordé par plusieurs niveaux de terrasses qui ont commandé l'implantation du bâti. Les terrasses les plus anciennes sont des terrasses perchées dont la hauteur de commandement atteint les 50 m. Les plateaux voisins sont couverts par les sables et argiles de la formation de Brenne, eux-mêmes localement masqués par des plaques de limons des plateaux.

Occupation du sol

L'occupation du sol est directement dépendante de la géomorphologie : prairies humides de fond de vallée, terrasses urbanisées, coteaux boisés, plateaux cultivés. L'urbanisation de St-Gaultier en particulier épouse les formes du relief. La tradition de polyculture, bovins, ovins, céréales et même vigne, fût forte et prolongée dans ce pays longtemps mal desservi par les routes.

Dynamique en cours

Le canton de Saint-Gaultier, comme la moyenne du département, souffre d'un exode rural qui perdure : les chiffres du RGP 1999 révèlent une nouvelle diminution et un vieillissement de la population.



Il n'est pas de paysage sans substrat, sans géographie. Comprendre, c'est mettre en relation les logiques naturelles et culturelles qui sous-tendent le paysage.

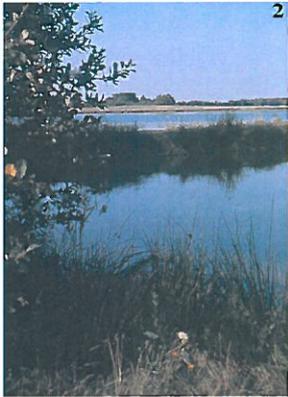
Comprendre 3

BRENNE

le Blizon



Une rive de l'étang de la Gabrière.



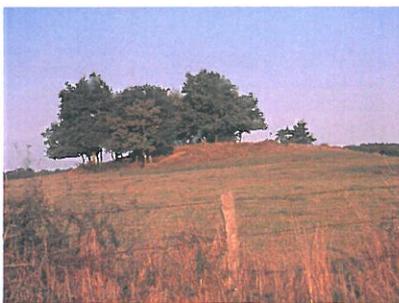
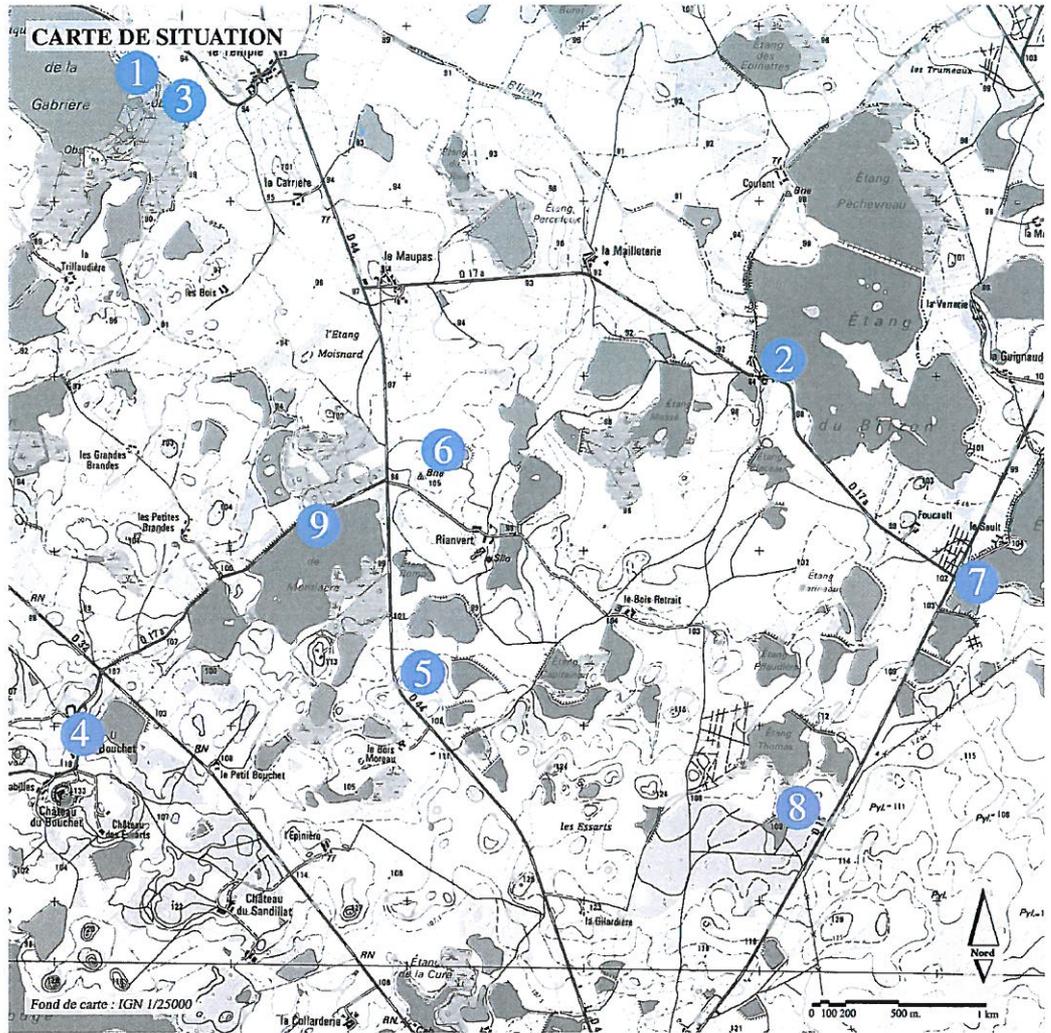
Une rive de l'étang du Blizon.



L'étang de la Gabrière.



Le Bouchet.



Un Button et son négatif...



La verticalité comme événement.



Aux étendues d'eau répondent les étendues de prairies.



...l'étang.



La rive de l'étang pour ligne d'horizon.

Reconnaitre l'extraordinaire pour s'é mouvoir de l'ordinaire
Prendre possession du territoire, découvrir les caractéristiques essentielles et
spécifiques du paysage et se laisser «(é)-mouvoir».

Voir

1

BRENNE

le Blizon

LEGENDE

Les domaines

	Domaine du bocage
	Domaine des cultures
	Domaine de l'eau
	Domaine de la forêt
	Ensemble bâti cohérent
	Éléments bâtis disparates
	Domaine des vergers, vignes et potagers

Les motifs

	Motif végétal remarquable
	Motif d'intérêt lié à l'eau
	Motif d'intérêt lié au bâti

Difficile sans doute de ne pas commencer par citer le domaine de l'eau en Brenne, surtout après l'incroyable extension de celui-ci ces dernières années (comparaison carte IGN / photo aérienne). Cependant, l'identité de la Brenne tient sans doute plus dans le lien unissant deux domaines, qui, à la fois se ressemblent et entretiennent un jeu d'opposition : **le domaine de l'eau et le domaine pâturé**. Ils s'interpénètrent très intimement. Leurs limites respectives sont insaisissables, extrêmement découpées et certainement changeantes, en fonction des saisons et des intempéries.

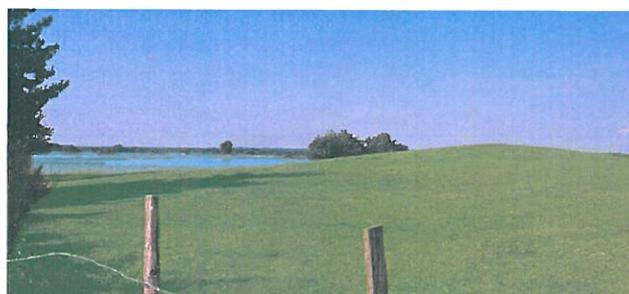
Le domaine de l'eau ne s'arrête pas aux limites des étangs, elles-même parfois très incertaines. Il se glisse jusqu'au cœur des pâtures sous forme de langues marécageuses. Peut-être serait-il plus juste de dire que la Brenne est le pays du «domaine de l'eau», élément insaisissable et mouvant, plutôt que celui des étangs. Au delà des limites floues, les deux domaines entretiennent un dialogue incessant. Les buttes coiffées de bosquets ne sont-ils pas le «négatif inversé» des petites dépressions que les étangs découpent dans la végétation. N'y a-t'il pas une ressemblance entre les vastes pâtures et les grandes étendues d'eau dormantes. C'est de ce lien ambivalent entre deux domaines que naît le paysage de la Brenne. Tandis que l'image de l'étang, qui a tôt fait d'épuiser ses ressources dans un cliché éculé ne tient pas compte de toute la richesse de la région.

Cependant un troisième domaine est en train de se glisser subrepticement au cœur de cet équilibre : **le domaine de la friche** semble s'étendre au même rythme que les nouveaux étangs, colmatant les espaces entre ceux-ci.

La dispersion du **domaine du bâti** est telle qu'il ne parvient pas à assurer le sentiment d'une présence humaine. Même le château du Bouchet a des allures de château de la «belle au bois dormant».



Le château du Bouchet, cernés par les différents domaines.



Le domaine de l'eau joue à cache cache avec le domaine de la prairie (étang Tomas).



L'étang du Blizon: une interpénétration complexe entre friche, bois, eau et prairies.

Classer les motifs d'intérêt paysager et les regrouper en «domaines» d'appartenance. La notion de domaine induit un sens à travers un référent naturel ou culturel : le domaine de l'eau, du village...

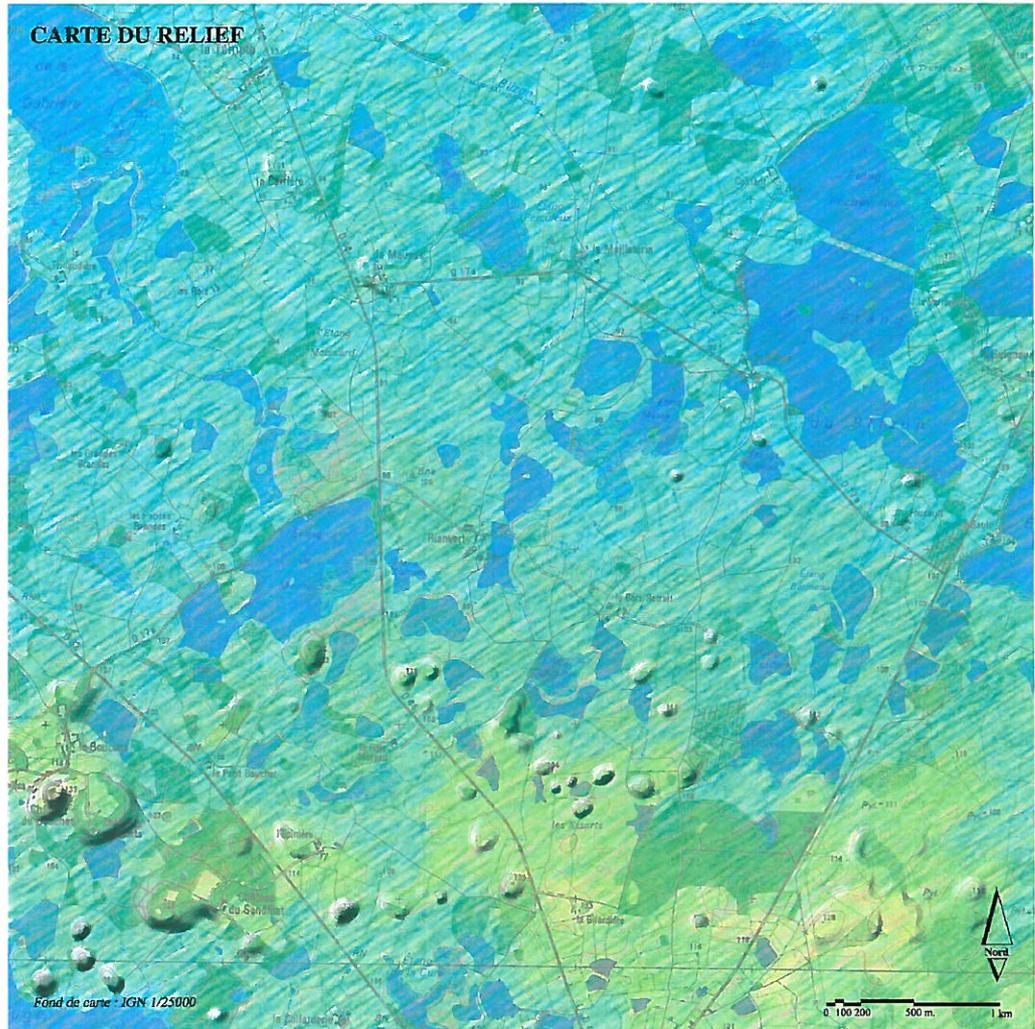
Regarder 2

BRENNE

le Blizon



Prairies humides, prairies sèches, prairies vallonnées ou déployées à perte de vue. Les parcelles pâturées parlent un langage aussi riche que celui des étangs. Elles révèlent également les variations de qualité de sol.



Géologie

La formation de Brenne (sables, argiles, graviers, grès) masque le substrat jurassique dont les formes karstiques n'affleurent que très localement. Elle est elle-même recouverte ici et là de placages de limons des plateaux ou de sables éoliens et, beaucoup plus largement, par les alluvions fluviales du vaste système d'étangs.

Sur cette morphologie très plate, les buttons (cf. chapitre histoire géologique) sont les seuls reliefs remarquables, davantage étonnants par leur forme insolite en un tel lieu que par leur hauteur : le plus grand, celui du Bouchet, dépasse de peu les 20 m.



Occupation du sol

L'occupation du sol est partagée entre landes, cultures, prairies, bois et étangs.

La pisciculture semble pourtant devenir une activité très importante de la région. Elle conduit à la multiplication des étangs qui prennent, dans certains secteurs, le pas sur les parcelles pâturées.

Les hameaux sont très dispersés. Toutes les formes d'habitat semblent se tenir à distance les unes des autres. Les fermes sont souvent liées à la présence d'un étang ou d'un button. Les hameaux restent de tailles très modestes.



Dynamique en cours

La commune de Rosnay a des chiffres de population totale relativement stables, le solde migratoire compensant le solde naturel négatif. Elle se distingue par une nette augmentation, entre 1990 et 1999, de la tranche d'âge 40-59 ans, phénomène à rapprocher de la proportion très élevée de résidences secondaires : 25 %.

Il n'est pas de paysage sans substrat, sans géographie. Comprendre, c'est mettre en relation les logiques naturelles et culturelles qui sous-tendent le paysage.

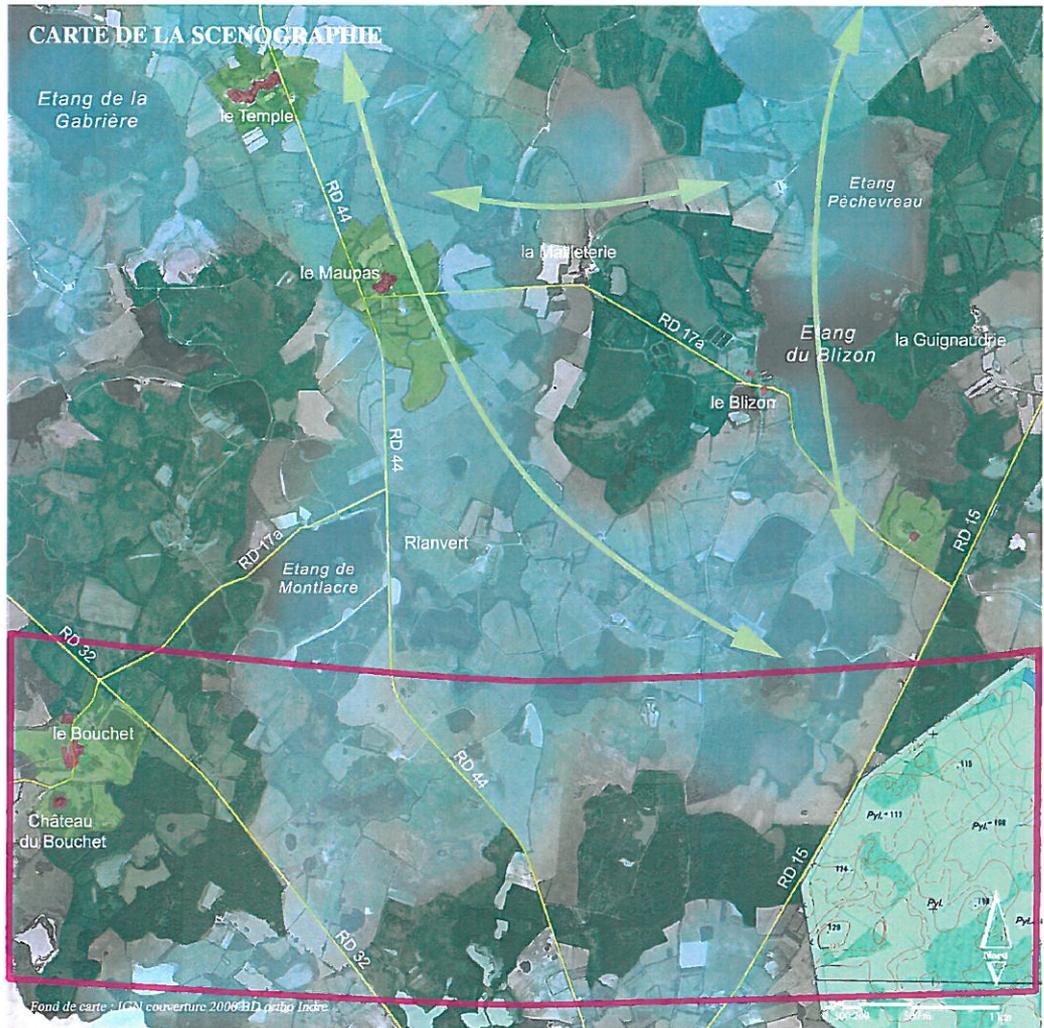
Comprendre 3

BRENNE

le Blizon

LEGENDE

-  Espace en cours de fermeture
-  Espace d'expression de la dualité eau / pâtures
-  Espace de faire valoir du bâti
-  Noyau urbain ancien
-  Espace de fort enjeu paysager
-  Dynamique de continuité



Préserver le lien entre le domaine de l'eau et le domaine pâturé

Ne pas rompre l'équilibre terre/eau

Le paysage de la Brenne existe au travers d'un subtil équilibre entre eau et terre. L'un des éléments prend à tour de rôle le pas sur l'autre : tantôt la terre n'est qu'une fine bande marquant l'horizon, tantôt l'étang se love dans une dépression au cœur d'une vaste prairie. Les deux éléments se mettent en valeur l'un l'autre, représentent l'un pour l'autre des espaces de faire valoir. La tendance actuelle, très nette, est au recul des terres pâturées au profit de nouveaux étangs, réalisés côte à côte, sans espace de respiration significatif, donc sans espace de faire valoir. Cette prolifération de l'eau appauvrit considérablement le paysage de la Brenne qui se caricature elle-même et y perd son âme. C'est dans ce paysage où terre et eau se jouent du visiteur, apparaissent, disparaissent et dialoguent d'une infinité de façons que s'exprime pleinement l'atmosphère mystérieuse de la Brenne.

Limiter la fermeture de l'espace

De vastes poches du territoire de la Brenne sont la proie de la friche, très intimement liée à la présence de nouveaux étangs. La friche conduit à la disparition de plusieurs caractères essentiels.

Elle couvre les courbes et les «coquetteries» du relief sous un voile informe : la languoureuse ondulation des pâtures, les hoquets des boutons, toute la richesse d'une géographie en subtilités disparaît.

La friche noie nombre de motifs de détails. Au delà des boutons, les bosquets qui les couvrent, les haies vives, arbres isolés, hameaux ne s'expriment plus, muselés dans une prison dense et uniforme.



La friche, à l'assaut d'un bouton qu'elle noie

Survvaloriser et médiatiser de nouveaux motifs de paysage

La Brenne ne peut pas confier son image et son identité aux uniques étangs. La prise en compte de l'ensemble des motifs permet d'entretenir la richesse d'un paysage tout au long de ses diverses évolutions. Elle permet également d'entretenir la curiosité et l'attention des visiteurs. Le bouton, par exemple, est un motif qui semble «immuable». Il est un lieu à lui tout seul, improbable tumulus à l'aura magique et étrange. Ce motif est peu présent dans l'iconographie, les cartes postales.

D'autre part, ce soubresaut du relief coiffé d'un bois ne s'exprime que par le biais des espaces pâturés qui le mettent en scène. Le secteur des boutons, en cours d'enfrichement représente un enjeu important du paysage de la Brenne.



Le bouton mis en scène par la prairie un motif à valoriser.

Conserver un espace de faire-valoir autour des villages et des fermes

Les hameaux et les fermes, représentent un lien tenu mais direct avec une expression du «monde civilisé». Les hameaux sont enveloppés d'un réseau de petites parcelles de proximité, transition entre le cœur du hameau et les espaces plus vastes ou plus sauvages de la Brenne. Les fermes sont souvent situées sur ou à proximité d'un bouton, comme attirées par l'aura de ces lieux, de ces repères à échelle humaine. Elles sont également entourées de parcelles de proximité, pâturées, qui sont des espaces de mise en valeur.

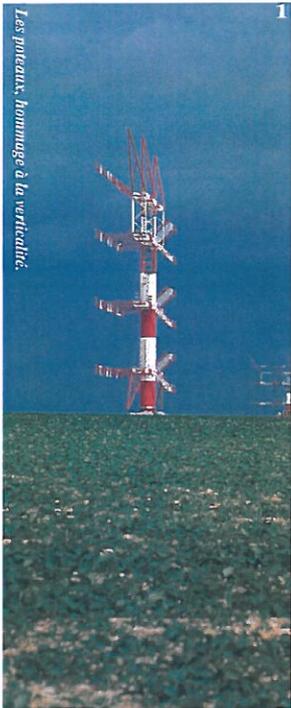


La ferme de Foucault perchée grâce à la parcelle pâturée.

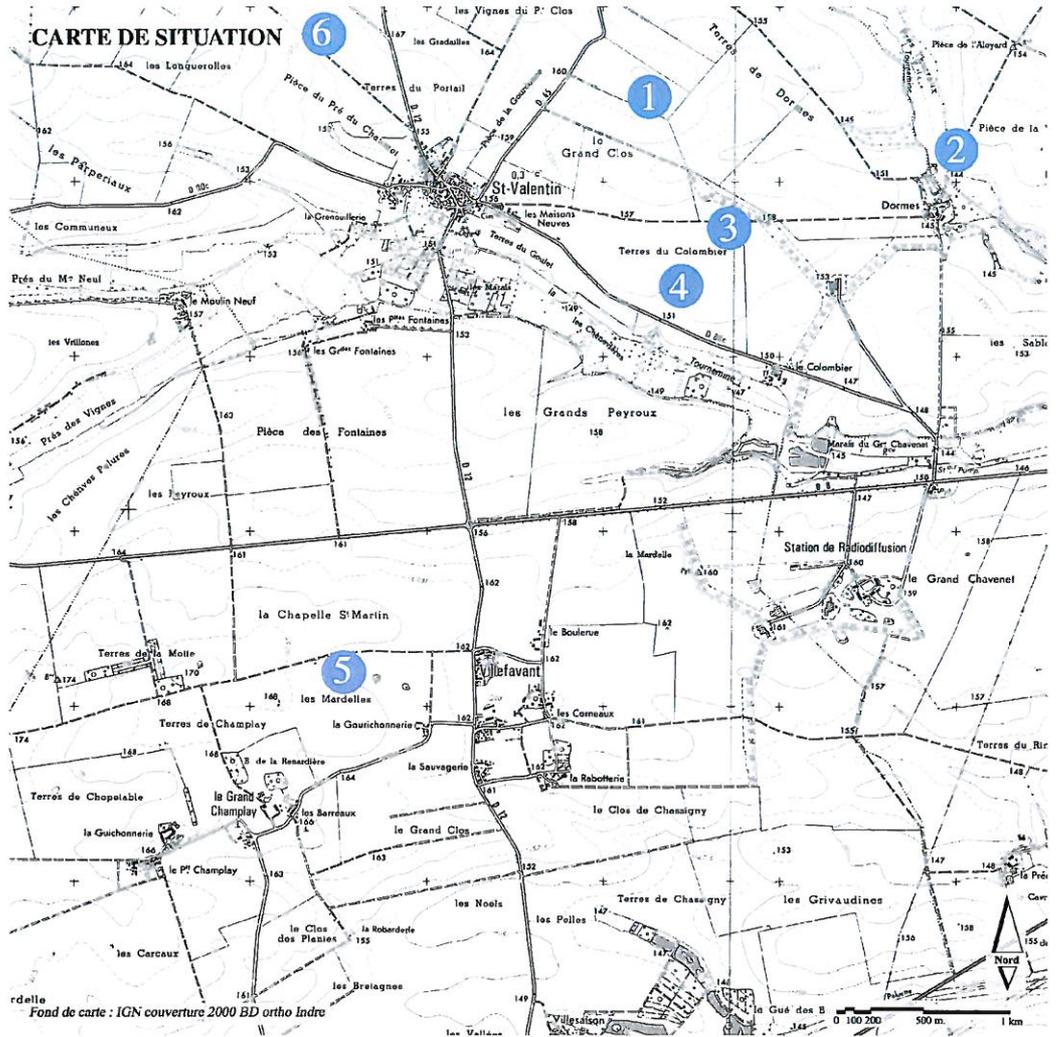
Interprétation des mouvements du territoire et détermination des enjeux. Confrontation des dynamiques anthropiques et naturelles afin de mettre en relief les cohérences et les risques de ruptures de continuité.

Projeter 4

CHAMPAGNE BERRICHONNE St Valentin



Les poteaux, hommage à la verticalité.



Fond de carte : IGN couverture 2000 BD ortho Indre



Une route entre vallée et cultures.



Des cultures à perte de vue, brouillant les repères.



Les potagers dans la vallée de la tournemine au sud de St Valentin.



Des boisements dispersés sur les cultures.



Une ferme, isolée au coeur des cultures.

Reconnaître l'extraordinaire pour s'émouvoir de l'ordinaire
Prendre possession du territoire, découvrir les caractéristiques essentielles et
spécifiques du paysage et se laisser «(é)-mouvoir».

Voir 1

CHAMPAGNE BERRICHONNE

St Valentin

LEGENDE

Les domaines

	Domaine du bocage
	Domaine des cultures
	Domaine de l'eau
	Domaine de la forêt
	Ensemble bâti cohérent
	Éléments bâtis disparates
	Domaine des vergers, vignes et potagers

Les motifs

Des domaines disposés sur la vaste étoffe ondulée des cultures.

Le domaine cultivé

Le domaine cultivé, le plus évident, n'en est pas pour autant simpliste. Il naît de la rencontre entre un relief ténu mais réel et riche et de vastes cultures qui le révèlent en toutes saisons. Leur étendue permet l'expression d'un relief aux lignes tendues, aux coquetteries démesurées. Le domaine cultivé est à la fois acteur principal du paysage et toile de fond sur laquelle les autres domaines et motifs sont mis en scène. Ils tiennent d'ailleurs leurs qualités de leur relation à cette basse.

Le domaine de l'eau

Malgré l'évidente maîtrise du cours des rivières, le domaine de l'eau reste le plus riche et le plus étonnant. Du moins exprime-t-il ces qualités lorsqu'il se laisse traverser : les potagers, expression de diversité, les zones humides, exubérantes ou les grasses prairies aux contours incertains offrent une densité contrastant avec le tapis géométrique des champs. Sa délimitation est très nette, assurée par le changement d'occupation du sol. Pourtant, depuis le domaine cultivé, le domaine de l'eau est perçu par le biais d'une ripisylve austère et dense mais sans réel élan. Seules les dépressions des vallées assurent la présence de cet élément essentiel de la charpente paysagère de la Champagne Berrichonne

Le domaine bâti

Certains hameaux et villages sont très clairement liés au domaine de l'eau : Dormes, la Préale et jusqu'à St Valentin accolé à la vallée de la Tournemine. Les autres hameaux se groupent en nébuleuses comme tenues à distance les unes des autres.

Autant le domaine de l'eau et du bâti apportent des références de taille humaine, autant les motifs se plaisent à brouiller les échelles



St Valentin, adossé au domaine de l'eau, face au domaine cultivé.



Une vallée intime confrontée à l'immensité des cultures.



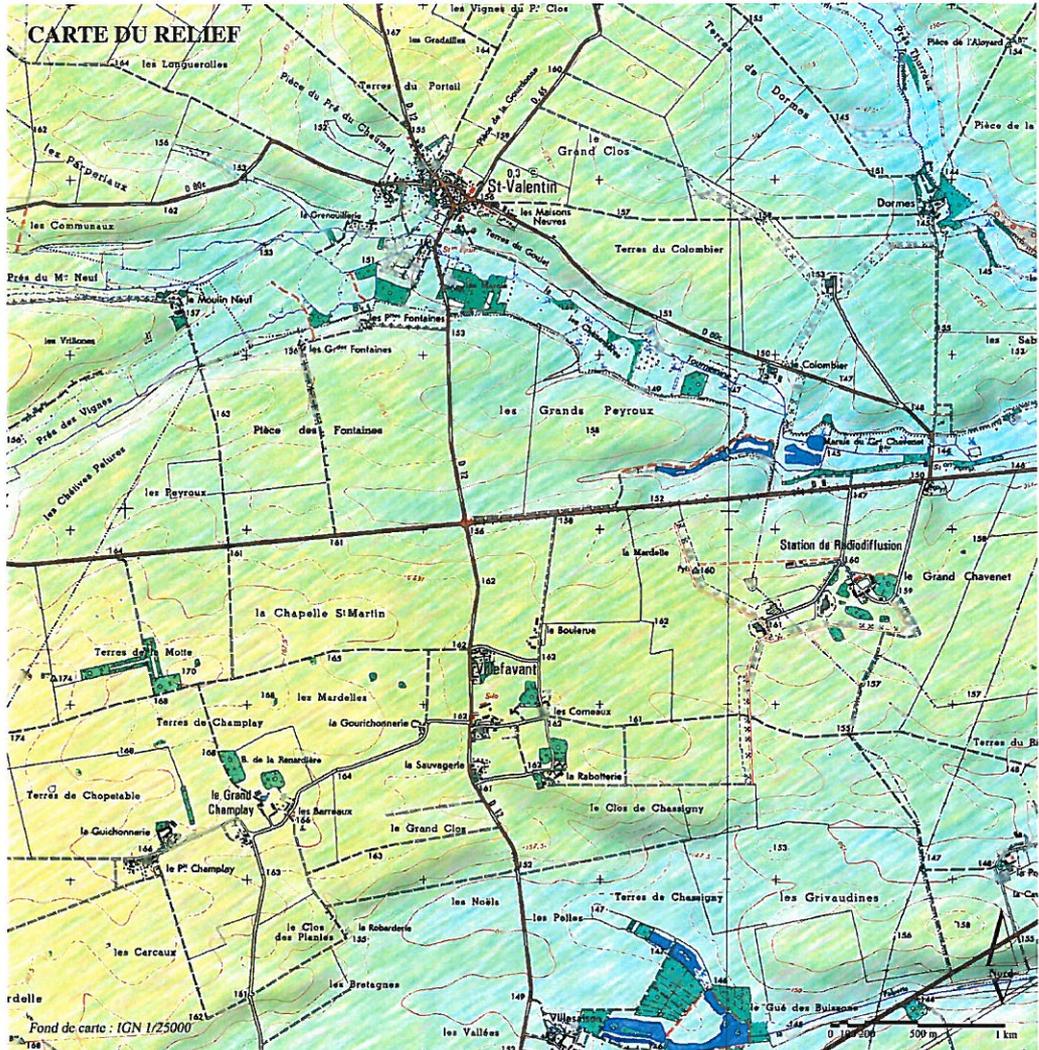
Les bois, les îles du domaine cultivé.

Classer les motifs d'intérêt paysager et les regrouper en «domaines» d'appartenance. La notion de domaine induit un sens à travers un référent naturel ou culturel : le domaine de l'eau, du village...

Regarder 2

CHAMPAGNE BERRICHONNE

St Valentin



De très beaux fonds marécageux dans le fin couloir des vallées (vallée de la petite Tournemine).



Le calcaire, très présent dans les parcelles.



Une ferme sur le plateau (au niveau de Villefavant).



Une ferme contre la rivière Tournemine

Il n'est pas de paysage sans substrat, sans géographie. Comprendre, c'est mettre en relation les logiques naturelles et culturelles qui sous-tendent le paysage.

Comprendre 3

Géologie

La géologie de cette partie de la Champagne Berrichonne est très simple, le vaste plateau de calcaires jurassiques forme le substrat, les mardelles (petites dépressions souvent boisées) témoignent du développement du karst.

Aux environs de Sainte-Aoustrille des formations détritiques plio-quaternaires (argiles, sables, graviers et galets) masquent la roche mère. Des placages plus étendus de limons des plateaux couvrent les hauteurs, accompagnés localement de grèzes calcaires cryoclastiques (éboulis de pente consolidés d'origine périglaciaire). Des alluvions fluviales tapissent les fonds de vallées qui présentent de nombreux élargissements marécageux.

Occupation du sol

L'importance des cultures ne doit pas faire oublier les fonds de vallées. Outre leurs étonnants secteurs humides côtoyant les parcelles de céréales, les vallées conditionnent l'implantation d'une partie du bâti, fermes ou villages. Ceux-ci se placent au plus près de la vallée, contre la ripisylve. Les autres fermes sont dispersées sur le plateau.

Dynamique en cours

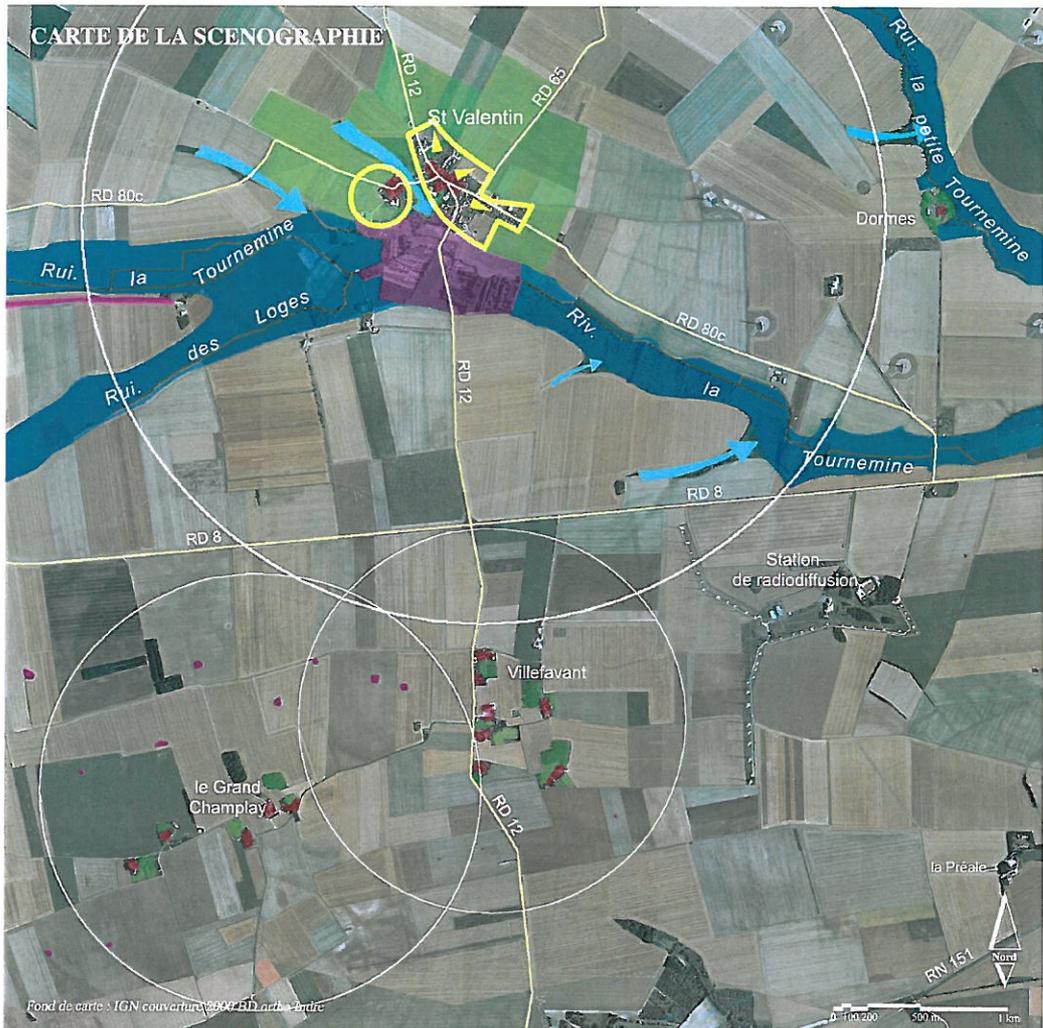
Saint-Valentin se démarque de la tendance générale du département : sa démographie, entre 1990 et 1999, est stable grâce à un solde naturel positif qui souligne l'augmentation de la tranche d'âge 0-19 ans. Ce dynamisme est confirmé par les faibles taux de logements vacants (8 %) et de résidences secondaires (8 % également).

CHAMPAGNE BERRICHONNE

St Valentin

LEGENDE

-  Espace de faire valoir de l'eau
-  Espace de faire valoir du bâti
-  Espace ou élément à survaloriser
-  Noyau urbain ancien
-  Dynamique de vallon
-  Dynamique d'extension urbaine
-  Front urbain à stabiliser
-  Dynamique d'éperon ou de terrasse
-  Circulation remarquable



Survaloriser Préserver la richesse du domaine de l'eau

Privilégier les espaces de prairies ou de zones humides

Le domaine de l'eau ne s'identifie pas par son relief mais grâce aux bandes et langues de prairies ou zones humides sillonnant l'espace des cultures. Elles sont garantes de l'identité de l'eau et de diversité. Elles semblent menacées par l'exploitation du maïs ou du peuplier brisant la richesse de lieux cohérents avec la géographie du site.



Survaloriser les jardins

Les parcelles de vergers, potagers situées au sud de St Valentin entrent en jeu dans la scénographie du village. Elles constituent une transition entre le vaste univers des cultures et le monde dense et presque confidentiel du village auquel elles offrent un premier plan riche et coloré.

L'expression de la charpente paysagère

Survaloriser la ripisylve
Une partie de la ripisylve, composée d'arbres trop chétifs, ne parvient pas à imposer sa présence dans le paysage. Elle est pourtant l'un des facteurs essentiels de la perception du domaine de l'eau donc, de l'expression de la richesse paysagère.



La ripisylve n'est pas de taille à rivaliser avec les étendues cultivées.

Valoriser le vallon traversant le village

Ce vallon qui a conduit au développement de deux noyaux est un élément identitaire à protéger voir à libérer de l'urbanisation. On peut imaginer le transformer en un espace public fort et singulier pour le village.

Maîtriser l'urbanisation

Respecter la structure en «nébuleuse» des hameaux

Villefavant ou le Grand Champay constituent des ensembles caractéristiques de hameaux

proches mais non accolés. Les éventuelles extensions devront prendre soin de ne pas combler ces espaces de mise à distance, devenus des espaces de faire valoir pour les hameaux.



Villefavant, le pré met en valeur le hameau.

Travailler les franges des villages

Face à des espaces aussi forts que les cultures de la Champagne, les limites du domaine bâti prennent une importance particulière. St Valentin présente des limites intéressantes et diverses : limite franche d'un noyau tourné vers l'intérieur à l'ouest ou, au contraire, cours de ferme ouverte sur l'immensité. Les extensions futures doivent être scénographiées pour enrichir encore ces limites.



A St Valentin. La ferme, puis, l'immensité

Survaloriser les structures végétales

Le domaine cultivé et les motifs végétaux se mettent en valeur mutuellement. Les structures végétales (bosquets, alignements) pour ténues ou incomplètes qu'elles soient permettent de prendre la mesure ou plutôt la démesure des espaces cultivés. Elles offrent une échelle, un repère. Elles fonctionnent comme les éléments colorés d'un tableau qui mettent en exergue et donnent sa valeur au vide du reste de la toile. Les ripisylves actuelles n'ont souvent pas suffisamment d'ampleur pour raconter les vallons, pour imposer leur présence. Seule la ripisylve située juste au sud de St Valentin permet de se faire une idée de la place que pourraient tenir les vallées dans le paysage de la Champagne.



Interprétation des mouvements du territoire et détermination des enjeux.
Confrontation des dynamiques anthropiques et naturelles afin de mettre
en relief les cohérences et les risques de ruptures de continuité.

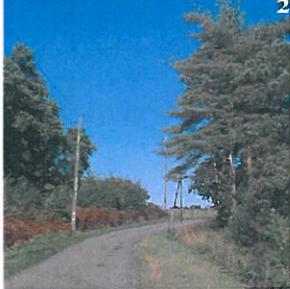
Projeter 4

BLANCOIS

Merigny



Muret de la Rochebellusson.



Bois de pins sur le plateau.



L'Anglin et ses versants doux.



La ferme du Marchais dominant un léger vallon.



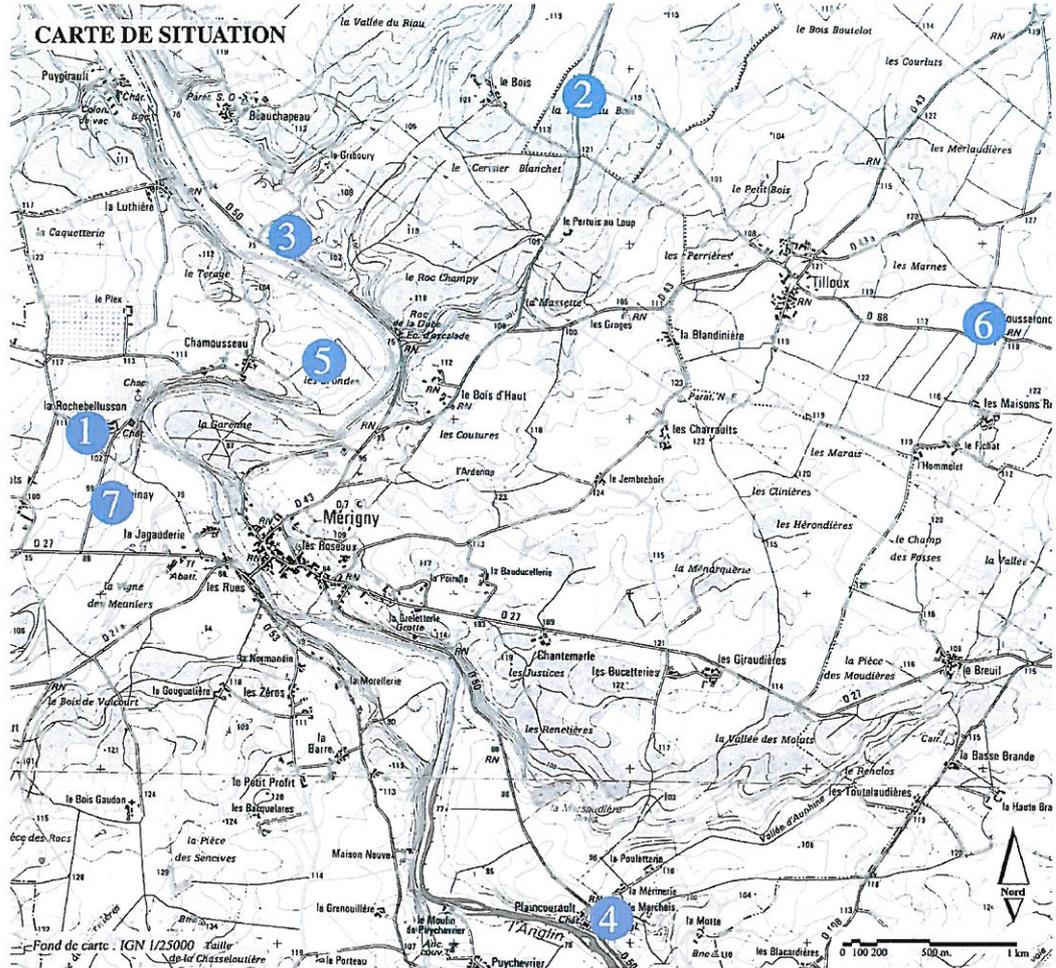
Au coeur du hameau de Bourseronde.



Les falaises de l'Anglin depuis le plateau ouest.



L'imposante ferme de l'Epinay au milieu de ses terres.



Reconnaitre l'extraordinaire par s'émouvoir de l'ordinaire
Prendre possession du territoire, découvrir les caractéristiques essentielles et
spécifiques du paysage et se laisser «(é)-mouvoir».

Voir 1

BLANCOIS

Merigny

LEGENDE

Les domaines

-  Domaine du plateau cultivé
-  Domaine de l'eau
-  Domaine des bois
-  Ensemble bâti cohérent
-  Eléments bâtis disparates

Les motifs

-  Motif végétal remarquable
-  Motif d'intérêt lié à l'eau
-  Motif d'intérêt lié au bâti
-  Motif de falaise
-  Motif de lisière

Les abords de Merigny, comme tout le Blancois reposent sur une dualité entre plateau cultivé et vallée encaissée.

Le domaine de l'eau

Le domaine de l'Anglin, étroit, donne pourtant naissance à une grande concentration de motifs. Le profil de la vallée, asymétrique, génère une opposition entre un versant sauvage en falaise et un versant aux pentes plus molles, pâturées. L'Anglin offre tantôt à l'un, tantôt à l'autre un premier plan dynamique et lumineux.

Le domaine de l'eau reste très présent depuis les franges du plateau. Tandis que les boisements et les falaises esquissent très lisiblement la vallée, les vallons secondaires cisèlent le plateau de multiples entailles pointées vers l'Anglin.

Le plateau cultivé

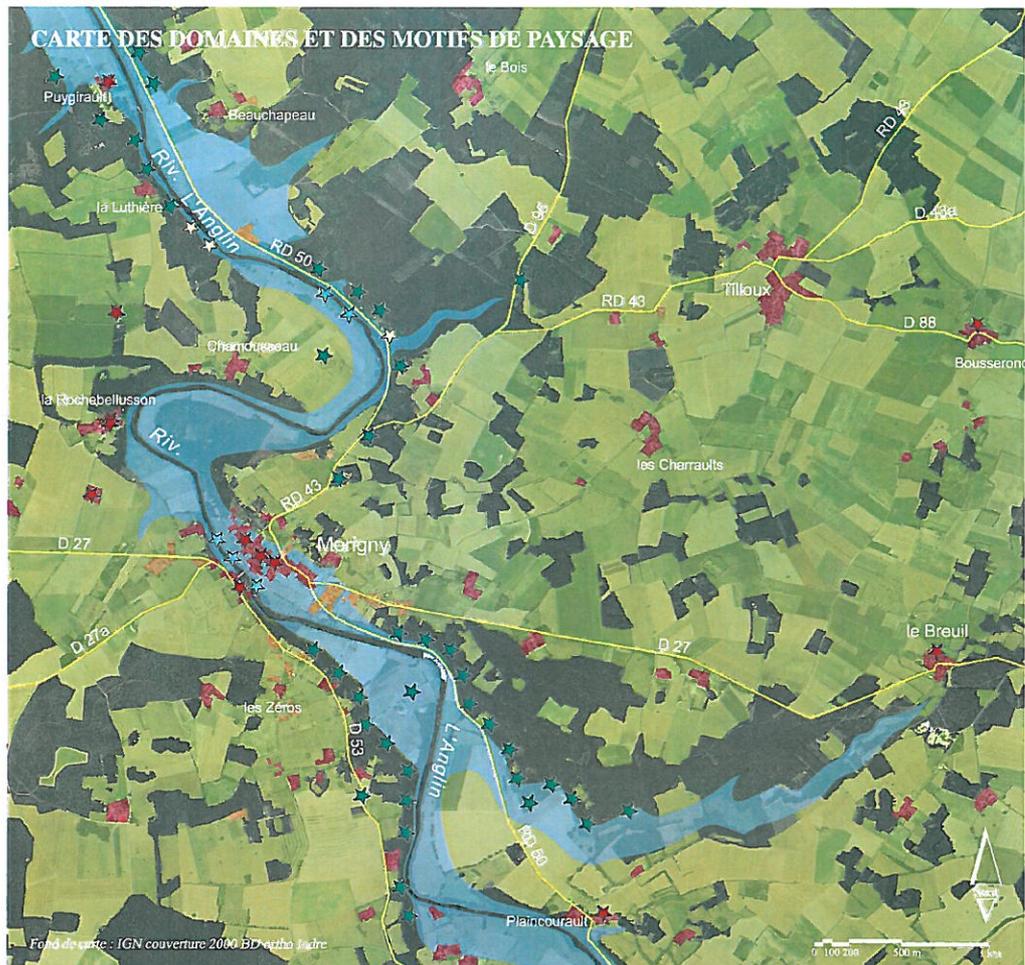
Le domaine du plateau cultivé n'est pas une entité uniforme. Il se transforme en s'approchant de la vallée de l'Anglin.

Le coeur du plateau est ouvert et offre de vastes horizons apparentés aux secteurs de grandes cultures intensives. Mais, dès que les vallons secondaires introduisent une note plus «sauvage» dans ces espaces rationalisés, le plateau se couvre de bosquets. Ceux-ci semblent répondre aux boisements des vallons. Cette partie plus confidentielle du domaine cultivé est plus riche et permet une identité spécifique.

Les boisements, aux lisières très découpées délimitent autant de petits univers de tailles, de formes et de reliefs divers.

Le domaine bâti

Quelques localités sont clairement greffées sur le domaine de l'Anglin (Merigny, Plaincourault) et des châteaux veillent sur les volutes de la vallée. Cependant, la plupart des hameaux enrichissent les abords des vallées secondaires. Les fermes, elles, sont assez régulièrement dispersées sur tout le plateau. Ces fermes, de taille respectable et recelant de beaux bâtiments en calcaire, les hameaux, enrichis de murets de pierre font du secteur l'un des plus intéressants du point de vue de l'architecture.



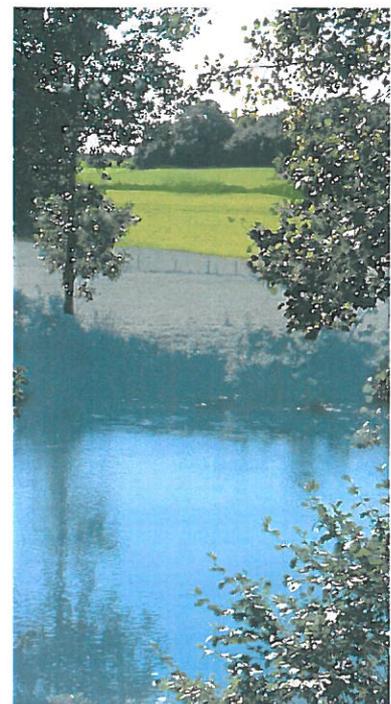
Merigny, en bordure du domaine de l'eau.



Le domaine cultivé pénètre jusqu'au coeur du hameau de Tilloux.



La rencontre entre le domaine boisé, le domaine de l'eau et le domaine cultivé donne naissance à une lisière très découpée.



Le domaine de l'eau.

Classer les motifs d'intérêt paysager et les regrouper en «domaines» d'appartenance. La notion de domaine induit un sens à travers un référent naturel ou culturel : le domaine de l'eau, du village...

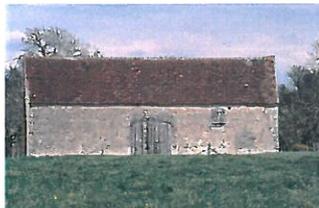
Regarder 2

BLANCOIS

Merigny



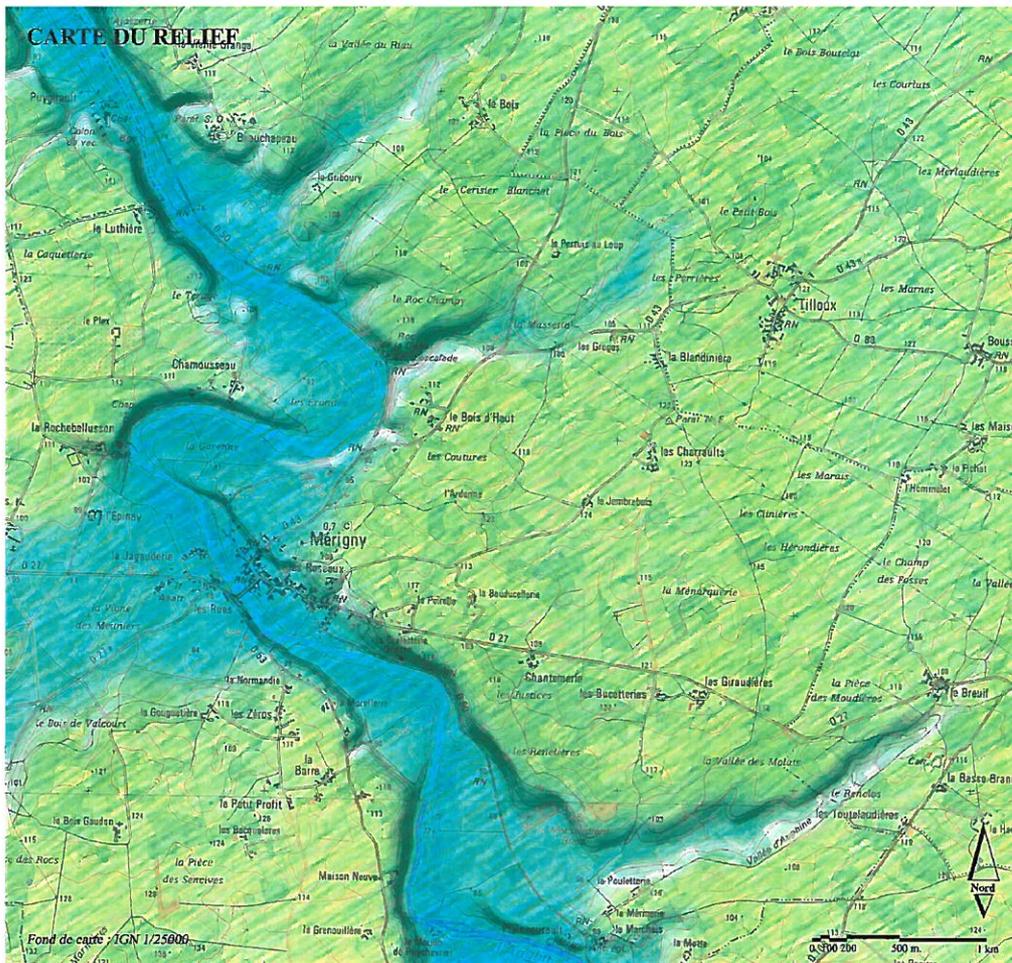
Nature et culture : le calcaire omniprésent



Les pins sylvestres révèlent des secteurs silicoles.



Prairies de fond de vallée et plateau cultivé



Géologie

L'Anglin entaille profondément le plateau jurassique, dégageant de belles falaises de calcaire récifal, dont le spectaculaire Rocher de la Dube.

Les marques d'érosion karstique facilement décelables en surface sont les témoins d'un vaste réseau souterrain : la résurgence de "Fonte froide" ou du "Cul froid" (200 m en amont du Rocher de la Dube) restituée, après un parcours souterrain de plus de 2 km, les eaux perdues par l'Anglin en amont de Merigny, près de la grotte de la Greletterie.

C'est une véritable rivière souterraine qui coupe le méandre et son débit est tel à la résurgence que celle-ci fut partiellement obstruée au XIXe pour éviter que son courant n'aille éroder les prés des Erondes, sur la rive opposée de l'Anglin.

Dans cet environnement calcaire, les niveaux siliceux de l'Oxfordien créent la surprise : quelques tâches de végétation silicole, landes à bruyère et à ajonc et un dolmen en dalles de silex (au sud de Coubernard, hors de la carte présentée ici).

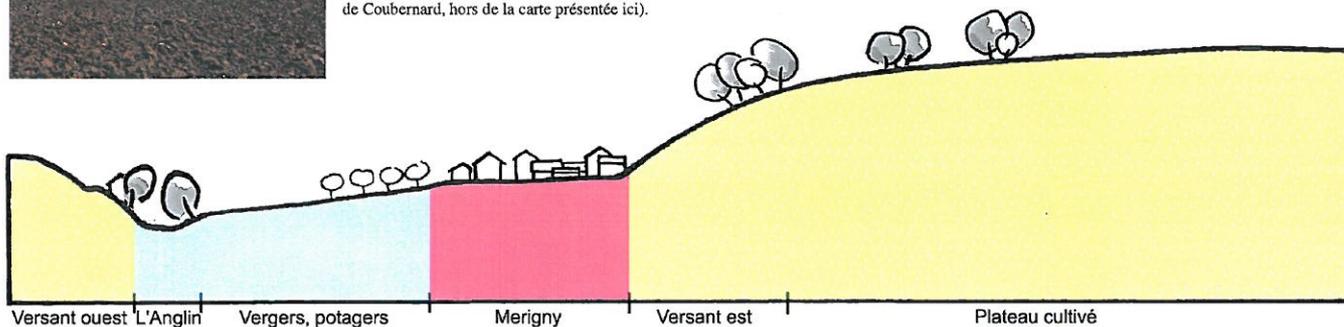
Occupation du sol

Elle est très liée à la géomorphologie : plateau cultivé, coteaux boisés et prairies en fond de vallée. Les vallons sont, eux, en cours d'abandon. Les villages et hameaux sont inféodés à la proximité de l'eau.

Dynamique en cours

Merigny appartient au canton de Tourmon-Saint-Martin où l'on constate un vieillissement de la population, solde naturel négatif mais solde migratoire positif. Sur la commune de Merigny ce phénomène assure la stabilité des chiffres de population totale.

Ces données sont à rapprocher du taux élevé de résidences secondaires : 22 % pour la commune de Merigny, 23 % pour le canton. L'installation définitive, souvent au moment de la retraite, gonfle le solde migratoire. Le nombre de logements vacants reste pourtant élevé : 13,6 % pour Merigny.



Il n'est pas de paysage sans substrat, sans géographie. Comprendre, c'est mettre en relation les logiques naturelles et culturelles qui sous-tendent le paysage.

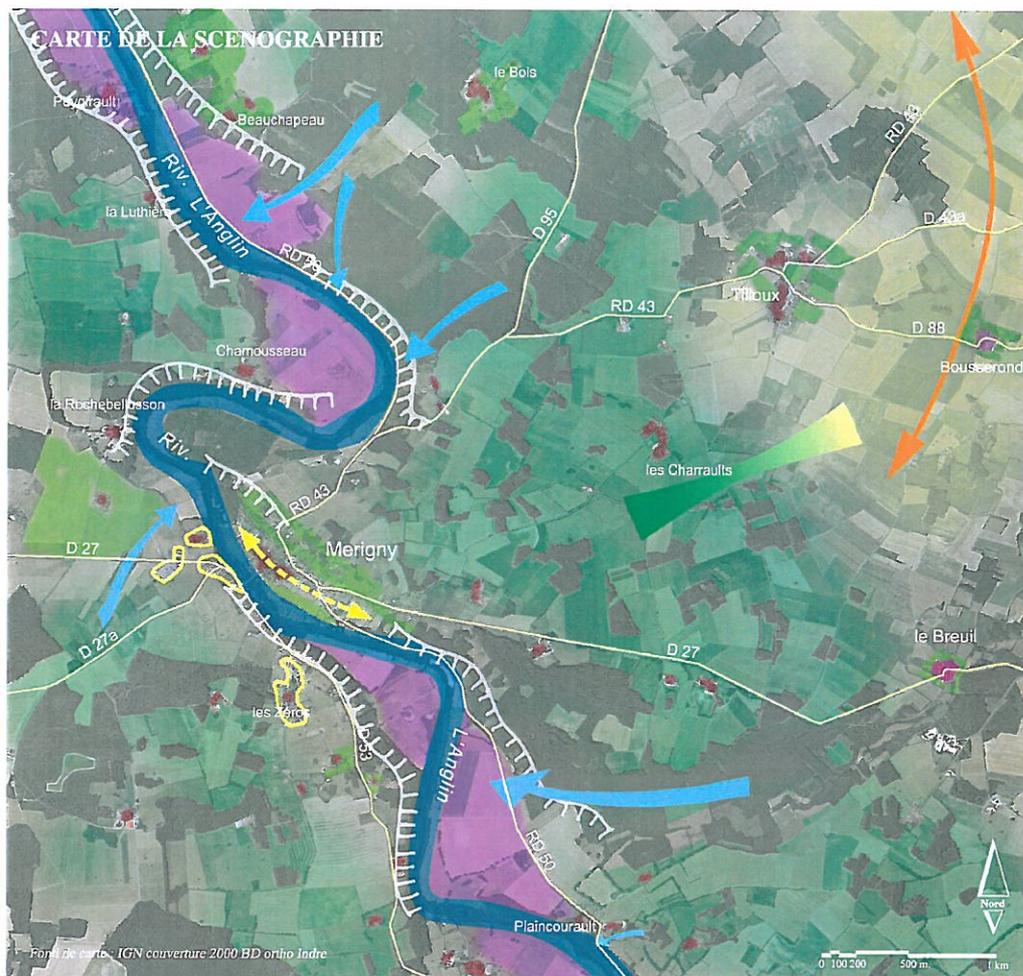
Comprendre 3

BLANCOIS

Merigny

LEGENDE

-  Espace de faire valoir de l'eau
-  Espace de faire valoir du bâti
-  Espace ou élément à survaloriser
-  Noyau urbain ancien
-  Espace cloisonné Bois à survaloriser
-  Espace ouvert
-  Dynamique de transition
-  Dynamique de continuité
-  Dynamique de vallon
-  Dynamique d'extension urbaine
-  Front urbain à stabiliser
-  Dynamique d'éperon ou de terrasse
-  Circulation remarquable



Survaloriser la vallée de l'Anglin

Mettre en scène le rapport cultivé / sauvage

Les versants pâturés qui font face aux versants abrupts entretiennent un jeu de contraste «cultivé»/sauvage, vide/boisé qui est un élément important de la scénographie de la vallée. L'aspect sombre et austère des bois répond à de vastes prairies mettant en valeur un relief aux courbes rondes, généreuses. Ce face à face, tempéré par la ripisylve de l'Anglin, doit rester un élément clé de l'identité de la vallée.

Protéger les vallons secondaires de l'enfrichement

Les vallons secondaires jouent un rôle important dans la scénographie du secteur. Ils représentent une articulation et un lien unissant plateau et vallée. Certains sont victimes de l'engouement pour les cultures qui conduit à négliger des parcelles trop pentues, autrefois réservées aux prairies. Les vallons risquent de s'effacer aux yeux du passant, étouffés par les boisements ou la friche.

Survaloriser les bosquets du domaine cultivé

L'espace cultivé «cloisonné» joue un rôle de transition entre de vastes cultures intensives et une vallée étroite et encaissée, parfois sauvage. Il permet l'établissement d'un gradient plateau-vallée : les bosquets densifient l'espace et accompagnent la descente dans les vallées. Au delà de ce statut de transition, cette frange du plateau présente un visage du Blancois plus singulier et plus riche que celui de la céréaliculture. Les bosquets qui sont autant de cloisons multiformes et mouvantes sont garants de ce paysage composé de lieux d'échelles réduites.

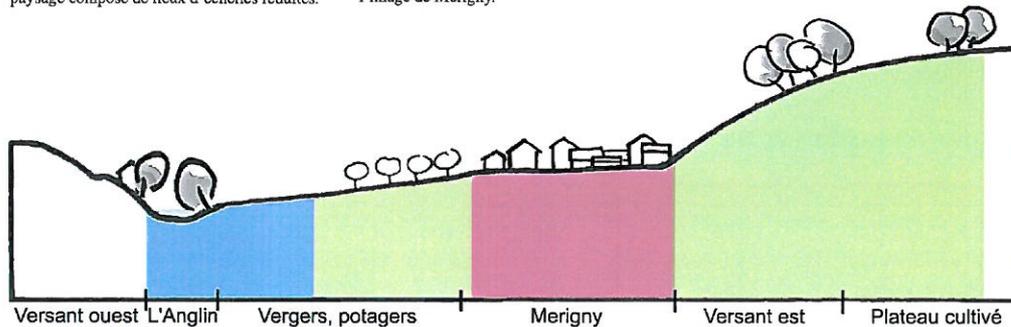
Maîtriser l'urbanisation

Respecter «l'attitude» de Mériigny envers les contraintes naturelles

Merigny s'est développé au pied d'un léger coteau, en limite du domaine de l'eau. L'Anglin est tenu à distance par des potagers qui marquent une transition et créent un espace de faire-valoir pour le village. L'urbanisation à venir doit respecter la structure du village et ses contraintes naturelles : potagers du domaine de l'eau, coteau et rebord de terrasse. Celle-ci doit se garder de devenir le présentoir d'une urbanisation hétérogène qui parasiterait l'image de Mériigny.

Respecter la structure en petites centralités des hameaux

Conserver l'individualité
Les secteurs où une urbanisation récente (souvent développée le long des routes) a conduit à diluer et agglomérer divers hameaux doivent dès à présent faire l'objet d'une interdiction de construire.
Proscrire ou surveiller toute construction supplémentaire dans les hameaux formant déjà des ensembles cohérents.
Certains hameaux (Bousseronde, le Breuil), dont les murs de pierre, nés dans le village se poursuivent dans la ceinture de potagers, semblent être des entités finies où toute urbanisation serait un élément parasite.



Interprétation des mouvements du territoire et détermination des enjeux. Confrontation des dynamiques anthropiques et naturelles afin de mettre en relief les cohérences et les risques de ruptures de continuité.

Projeter 4

GÂTINES

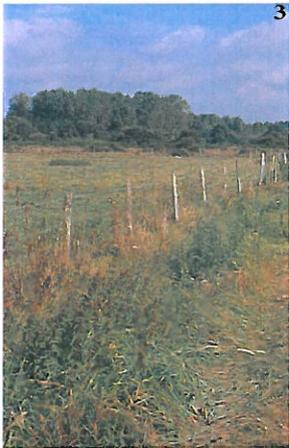
Varennnes sur Fouzon



Les Gouards.



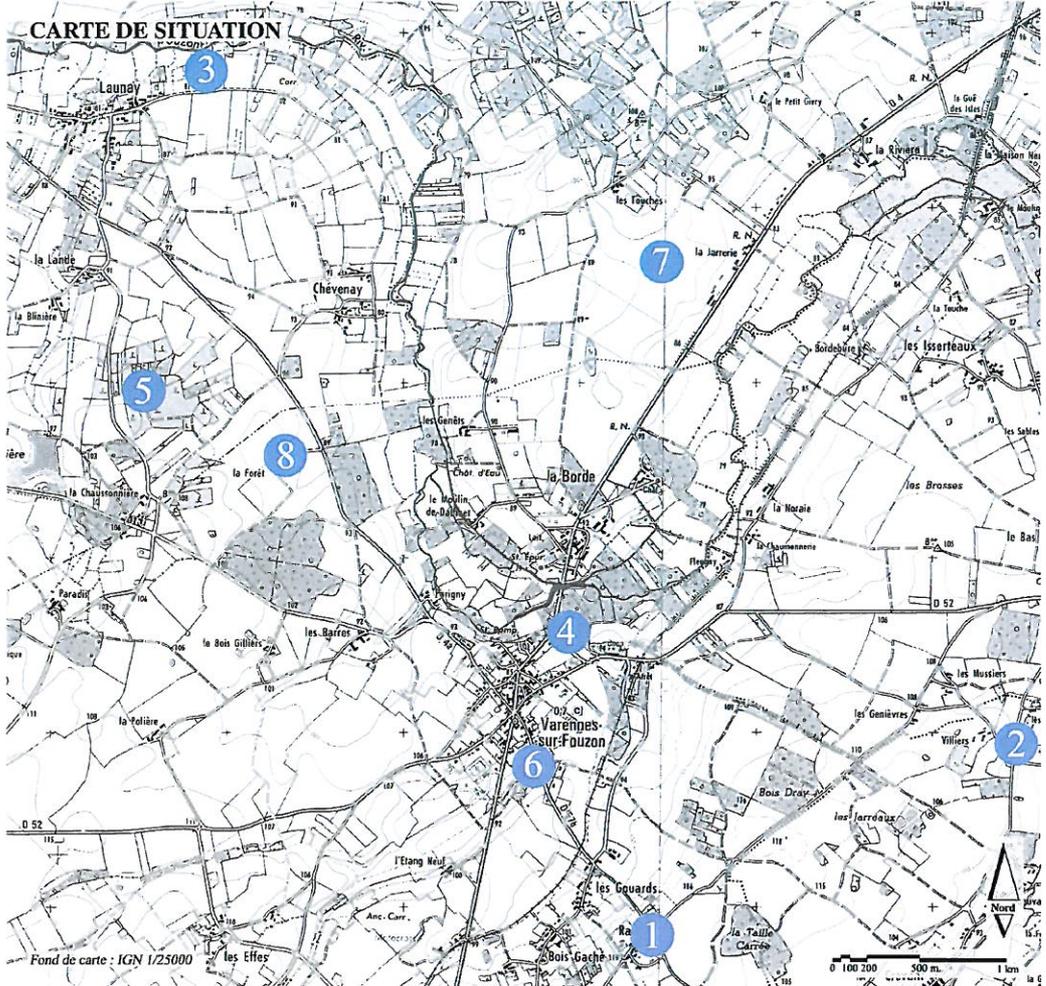
Vallée du Fouzon.



Prairie, bois et sylviculture.



Peupleraie au nord de Varennes.



CARTE DE SITUATION

Fond de carte : IGN 1/25000



Vignes sur un léger coteau.



Entrée Sud Est de Varennes.



Grandes parcelles cultivées.



Ferme du Bois Gillier.

Reconnaitre l'extraordinaire pour s'émuouvoir de l'ordinaire
Prendre possession du territoire, découvrir les caractéristiques essentielles et
spécifiques du paysage et se laisser «(e)-mouvoir».

Voir 1

GÂTINES

Varennnes sur Fouzon

LEGENDE

Les domaines

- Domaine du bocage
- Domaine des cultures
- Domaine de l'eau
- Domaine de la forêt
- Ensemble bâti cohérent
- Eléments bâtis disparates
- Domaine des vergers, vignes et potagers

Les motifs

- Motif végétal remarquable
- Motif d'intérêt lié à l'eau

Deux types d'espaces se partagent les alentours de Varennes. Une grande partie est occupée par de vastes espaces cultivés où les limites, les fermes et les bosquets sont presque évanescents. Ces cultures sont ponctuées de lieux très denses présents dans le domaine de l'eau ou les secteurs de vignes. L'horizon s'y rapproche soudainement et des motifs cachés se révèlent.

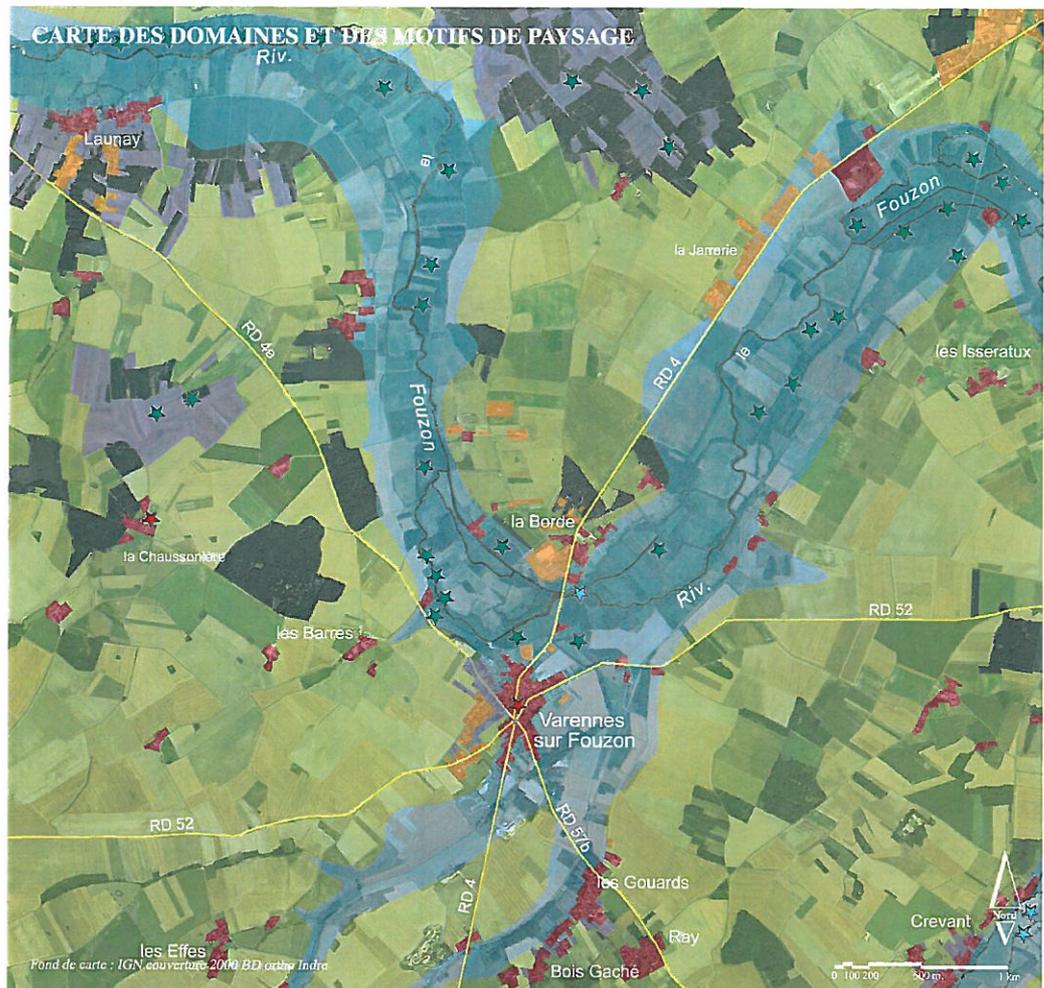
Les différents domaines entretiennent un jeu de contraste qui concoure à la naissance d'un paysage.

Le **domaine cultivé** qui occupe de larges espaces ne parvient ni à se libérer totalement de l'emprise du Fouzon ou de ses vallons, ni à y trouver un ancrage réel. Cependant, ces espaces, pour limités qu'ils soient, portent une ampleur et une nudité qui assimilent les fermes et les bosquets, souvent éloignés des routes à de véritables mirages. Le domaine cultivé tient une partie de ses qualités d'un relief animé par la vallée proche, mais dont les courbes sont extrêmement étirées, masquant souvoisement les horizons ou brouillant leur éloignement.

Le Fouzon coule au sein d'une vallée peu encaissée, aux versants très doux. Le **domaine de l'eau**, ample et en partie investi de peupleraies apparaît comme un négatif de la vallée habituelle : plutôt qu'une dépression enfouie, elle est une saillie ostentatoire mise en scène par l'élan vertical et discipliné des peupliers. Il s'y produit également une concentration de matière au sein du « vide » des vastes secteurs cultivés.

Le **domaine des vignes, potagers** et petites prairies créent des événements au sein de l'espace cultivé. L'espace, plus réduit induit un changement dans l'échelle du regard. Celui-ci s'attache plus aux détails, à la richesse des motifs générés par les différents éléments cristallisés dans des lieux très diversifiés.

Si les fermes sont très dispersées au sein du domaine cultivé, les hameaux et villages sont très nettement dépendants du domaine de l'eau.



Le domaine cultivé à l'ouest de Crevant.



Une langue du domaine de l'eau à l'est des Effes.



Domaine de la vigne délimité par les bois.



Rencontre des domaines de l'eau, du bâti et des cultures au niveau de Crevant.

Classer les motifs d'intérêt paysager et les regrouper en «domaines» d'appartenance. La notion de domaine induit un sens à travers un référent naturel ou culturel : le domaine de l'eau, du village...

Regarder 2

GÂTINES

Varennnes sur Fouzon



Le Fouzon est souligné par les peupleraies. Celles-ci supplantent les prairies



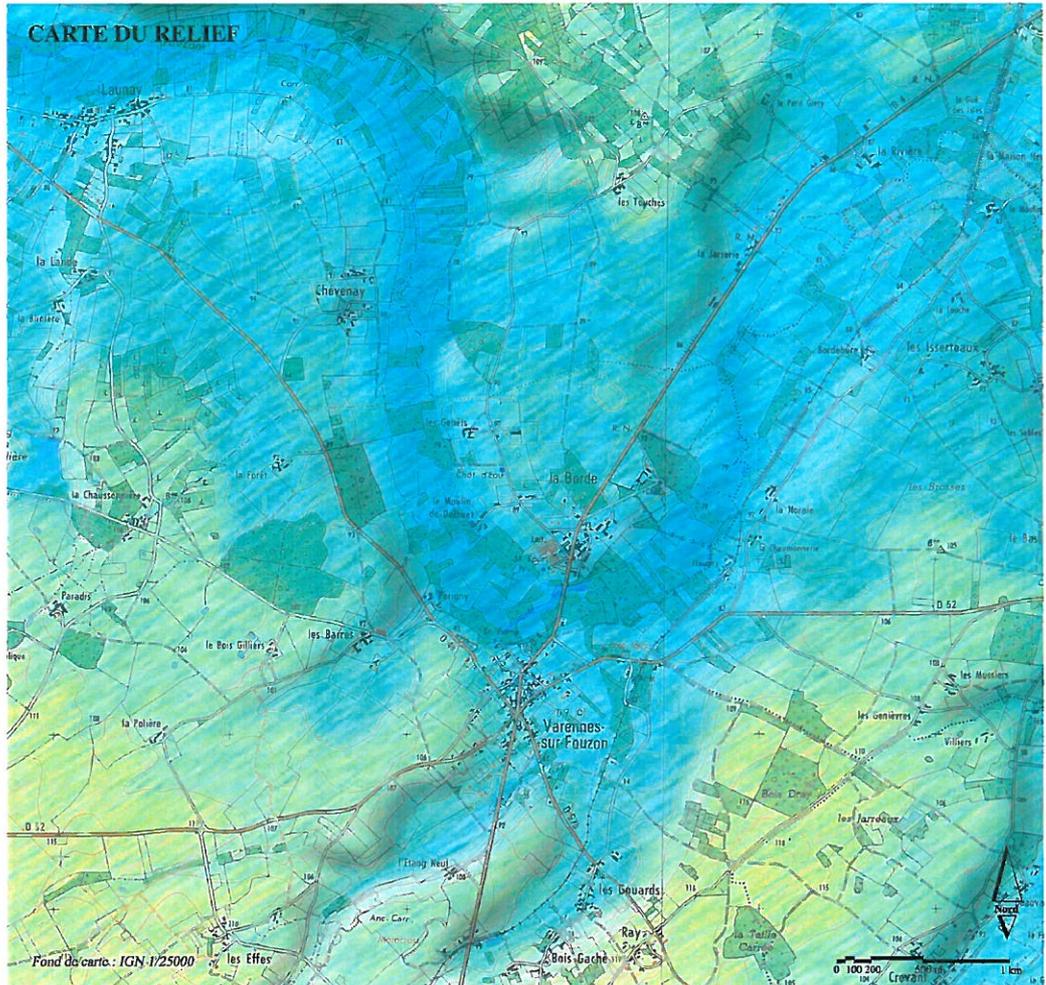
humides, également menacées par les cultures venant au plus près de la rivière.



Sur de légers éperons aux courbes molles, se trouvent les secteurs de vignes accom-



pagnés de nombreuses petites parcelles. Certains bois sont composés de pins.



Géologie

Le relief des environs de Varennnes s'organise autour de la vallée du Fouzon. Son dessin est lié à l'anticlinal évidé de Graçay dont l'axe, de direction WNW - ESE, passe par Varennnes. Le substrat Crétacé (sables et grès de Vierzon) donne des reliefs un peu mous. Il n'affleure que sur les versants quand il n'est pas masqué par d'épais dépôts de pente. En fond de vallée, il disparaît sous les alluvions fluviatiles et sur les hauteurs, il est masqué par la couverture de matériaux détritiques tertiaires (argiles et sables). Les formations tertiaires sont elles-même coiffées par quelques placages : limons des plateaux au sud du méandre et alluvions fluviatiles anciennes du haut niveau du Cher au nord du méandre.

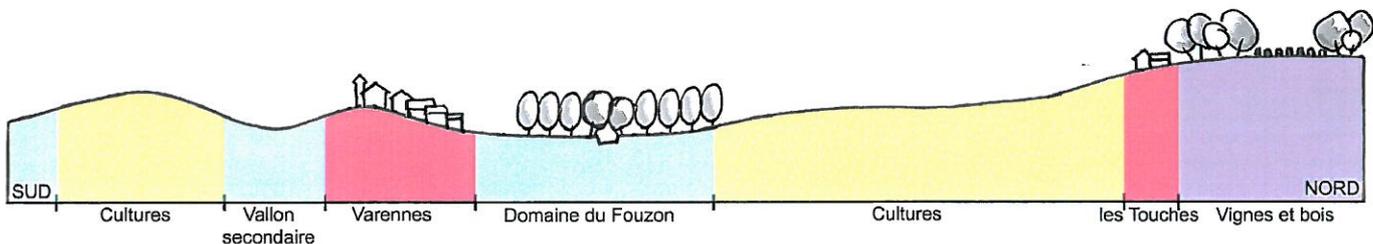
Occupation du sol

Les traditionnelles prairies humides de la vallée du Fouzon sont de plus en plus remplacées par des peupleraies. Cependant, ce sont bien elles qui ont présidé à l'implantation des villages et hameaux le long

du Fouzon, souvent au pied des reliefs, en bordure du fond de vallée. Les fermes sont plus des domaines de «plaine» au milieu des cultures. Les secteurs de vignes qui restent présents sont très nettement liés aux placages des hauteurs : liés aux plateaux au sud et à la présence du Cher au nord. Ils sont émaillés de nombreux bois dont certains bois de pins.

Dynamique en cours

La ville de Varennnes a connu une nette diminution de population au cours des dernières décennies mais la tendance s'est inversée entre les recensements de 1990 et 1999 et l'évolution des différentes tranches d'âge montre un rajeunissement de la population. Cette «reprise», conjuguée avec un grand nombre de résidences secondaires (19 %) permet une bonne utilisation du parc immobilier : seulement 6,8 % de logements vacants.



Il n'est pas de paysage sans substrat, sans géographie. Comprendre, c'est mettre en relation les logiques naturelles et culturelles qui sous-tendent le paysage

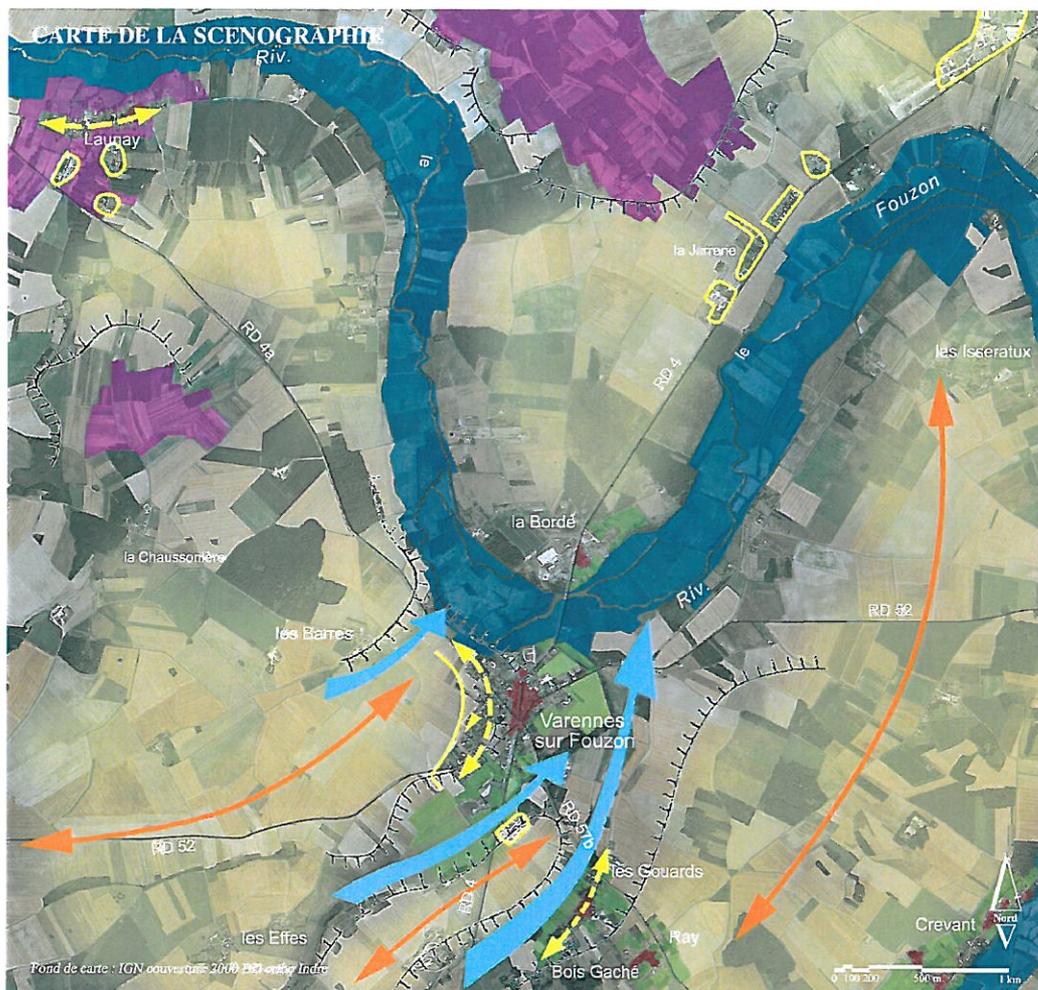
Comprendre 3

GÂTINES

Varennnes sur Fouzon

LEGENDE

- Espace de faire valoir de l'eau
- Espace de faire valoir du bâti
- Espace ou élément à survaloriser
- Noyau urbain ancien
- Dynamique de vallon
- Dynamique d'extension urbaine
- Front urbain à stabiliser
- Dynamique d'éperon ou de terrasse
- Circulation remarquable



Mettre en scène le domaine de l'eau

Au niveau du secteur de Varennnes, deux images de la vallée du Fouzon se côtoient : un domaine de l'eau ouvert composé en majorité de prairies ponctuées d'arbres (alentours de Crevant) et un autre, densifié par des peupleraies. Celles-ci possèdent des qualités spatiales résonnant de façon tout à fait intéressante dans un domaine cultivé aux vastes parcelles. La vallée du Fouzon se présente comme une longue muraille végétale à travers laquelle la traversée prend tout son sens. Elle est également une accroche, une colonne vertébrale donnant une assise aux secteurs cultivés dont les repères sont flottants, sans réalité. Cependant, l'intérêt paysager des peupleraies est soumis à deux conditions : un soin particulier apporté au sol qui ne doit pas être assimilé à une friche et l'existence d'espaces de recul, de faire valoir. Les parcelles de prairies qui subsistent au milieu des peupleraies permettent une extraordinaire mise en scène. D'autre part, l'extension de la peupleraie doit



Un espace ouvert mettant en scène la peupleraie (Les Isseratures).

être suffisamment circonscrite pour ne pas remettre en cause la lisibilité des motifs de charpente (nécessitant un recul suffisant), éperons, coteau, qui président à l'émergence d'un paysage.

Survaloriser les lieux qui font «évènement»

Survaloriser les lieux intimistes des petites parcelles de vignes, potagers...

Le vaste espace de grandes parcelles est ponctué de lieux, concentration intense de motifs, de parcelles réduites et délimitées par les bois. Ces lieux font évènement, de la même manière que les clairières font évènement au cœur de la forêt (du «désert») dans les romans courtois où elles sont le théâtre d'épreuves initiatiques. Ces lieux ne sont pas situés au hasard des vastes parcelles, mais sur des éperons, des



En haut du relief, un hameau adossé à un secteur de vignes et de bois (Environns des Touches.)

reliefs dominant la rivière ou aux abords de villages comme à Launay. Leur situation même les tient à l'écart des axes de circulation, plus proches de la vallée, qu'ils dominent. C'est pourquoi, ils sont souvent peu perçus ou assimilés à des boisements sans autre qualité. Pourtant, le relief qui les porte peut devenir un formidable piédestal pour peu que les vignes, liées tout de même à l'image emblématique du pays (Valençay n'est pas si loin), se mettent en scène. A l'inverse, ces lieux couronnent des reliefs singuliers et pourtant peu valorisés.

Valoriser les liens domaine de l'eau/ domaine bâti

Maîtriser l'urbanisation

L'extension des villages comme Varennnes ou Launay doit tenir compte de la structure dictée par le domaine de l'eau. Les villages qui sont liés à ce domaine sont étirés sur un versant qu'ils soulignent ou couronnent la pointe d'un

léger éperon. Cette relation au domaine de l'eau, à la fois très forte et distante est très intéressante à mettre en scène. A Varennnes, l'urbanisation s'étend en retrait du domaine de l'eau, mais elle n'est pas cohérente avec le sens de l'éperon qui porte le village.



Ménager des espaces de faire valoir

Certains espaces mettent en scène le bâti et sa relation avec le domaine de l'eau. Le recul est nécessaire pour apprécier, ici, un versant dominé par une série de hameaux (les Gouards), là, des prairies du fond de la vallée qui offrent un espace de respiration entre une peupleraie et le village. Elles permettent d'apprécier les limites de l'une et de l'autre.



Des espaces de faire valoir pour le village.

Interprétation des mouvements du territoire et détermination des enjeux. Confrontation des dynamiques anthropiques et naturelles afin de mettre en relief les cohérences et les risques de ruptures de continuité.

Projeter 4

